

# Économie corse : entre regain touristique et vulnérabilités

Insee Conjoncture Corse  
Bilan économique 2024

n° 54

Juin 2025



### **Coordination**

#### **Insee Corse**

Résidence du Cardo  
Rue des Magnolias  
CS 70907  
20700 Ajaccio cedex 9

### **Directeur de la publication**

Christophe Basso

### **Rédactrice en chef**

Déborah Caruso

### **Contributeurs**

Martine Agostini (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - Dreal)  
Clément Bortoli (Institut national de la statistique et des études économiques - Insee)  
Déborah Caruso (Institut national de la statistique et des études économiques - Insee)  
Vincent Delor (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Draaf)  
Marie Geronimi (Direction régionale des finances publiques – DRfip2A)  
Pierre-Olivier Lechère (Banque de France)  
Arnaud Luciani (Institut national de la statistique et des études économiques - Insee)  
Marie-Pierre Nicolai (Institut national de la statistique et des études économiques – Insee)  
Jean-Christophe Olivi (Service Statistique – Rectorat de Corse)  
Philippe Pailler (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Draaf)  
Valérie Torre (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - Dreets)  
Jean Walgenwitz (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - Dreal)

### **Bureau de presse**

06 83 89 38 90

© Insee 2025

**[www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

Les différentes analyses de ce bilan économique 2024 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement – Dreal ; Urssaf ; Banque de France ; Direction régionale des finances publiques – DRfip2A, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - Dreal, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt – Draaf, Rectorat de l'Éducation nationale - Académie de Corse. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

## Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2025. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

## Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard



## Sommaire

|                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Synthèse régionale</b>                                                              | <b>6</b>  |
| Économie corse : entre regain touristique et vulnérabilités                            |           |
| <b>Contexte national</b>                                                               | <b>7</b>  |
| En France, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré en 2024 mais le PIB a ralenti     |           |
| <b>Emploi salarié</b>                                                                  | <b>10</b> |
| Voyants au vert pour l'emploi salarié insulaire                                        |           |
| <b>Chômage et politiques de l'emploi</b>                                               | <b>12</b> |
| Un marché du travail en demi-teinte                                                    |           |
| <b>Démographie des entreprises</b>                                                     | <b>14</b> |
| Dynamisme des créations et tassement des défaillances d'entreprises                    |           |
| <b>Économie des entreprises et des ménages</b>                                         | <b>16</b> |
| Une économie régionale au ralenti                                                      |           |
| <b>Économie des entreprises</b>                                                        | <b>18</b> |
| Une croissance modérée des chiffres d'affaires et un repli des investissements         |           |
| <b>Agriculture</b>                                                                     | <b>20</b> |
| Entre contraintes et opportunités, la croisée des chemins                              |           |
| <b>Construction</b>                                                                    | <b>22</b> |
| 2024 : encore une année morose pour la construction                                    |           |
| <b>Transports</b>                                                                      | <b>24</b> |
| Un trafic de passagers en hausse porté par le transport maritime                       |           |
| <b>Tourisme</b>                                                                        | <b>26</b> |
| Regain de fréquentation dans les hôtels et les campings                                |           |
| <b>Éducation</b>                                                                       | <b>28</b> |
| En Corse, une meilleure réussite pour le Diplôme National du Brevet et le Baccalauréat |           |
| <b>Définitions</b>                                                                     | <b>31</b> |

# Économie corse : entre regain touristique et vulnérabilités

En 2024, les économies mondiale, nationale et régionale résistent malgré l'intensification des chocs géopolitiques et climatiques. La guerre en Ukraine s'enlise, tandis que les puissances occidentales renforcent leur engagement. La crise énergétique s'atténue progressivement, mais la croissance mondiale reste modérée, et l'Europe demeure vulnérable à la volatilité des prix et à sa dépendance aux importations. Dans la zone euro, la croissance plafonne à 0,2 %.

En France, l'inflation ralentit nettement et s'établit à +2,0 % en moyenne annuelle, un niveau conforme à l'objectif de stabilité des prix fixé par la Banque centrale européenne. La croissance du PIB atteint 1,1 %, portée par une accélération aux deuxième et troisième trimestres, stimulée notamment par l'organisation des Jeux Olympiques, avant de se replier en fin d'année.

En Corse, l'activité économique évolue positivement : mesurée via le nombre d'heures rémunérées, elle croît de +0,9 % par rapport à 2023. Le premier semestre de l'année est tonique, mais le ralentissement au second débouche sur une activité atone au dernier trimestre. L'économie corse, bien que soutenue par le tourisme, subit les effets du ralentissement de la construction et d'une conjoncture nationale et internationale incertaine, notamment en fin d'année.

L'économie régionale tire profit du dynamisme du tourisme, favorisé par l'étalement de la saison. Dans les transports aérien et maritime, le trafic de passagers s'accroît par rapport à 2023. Ainsi, 8,4 millions de voyageurs transitent par les ports et les aéroports de Corse, hors croisiéristes. De même, les hébergements professionnels bénéficient d'une hausse d'activité de 6,7 % portée par l'afflux touristique dans les hôtels et les campings.

En revanche, la construction subit encore les effets de la hausse des taux d'intérêt, mise en œuvre pour freiner l'inflation mais renchérissant le coût du crédit. Les autorisations de construire et les démarrages de chantiers se rétractent, alors que les mises en vente de logements neufs sont au plus bas. Cependant, les deux départements corses suivent des trajectoires diamétralement opposées, à l'inverse de l'année précédente : ainsi la Haute-Corse tire son épingle du jeu. Dans le BTP, l'exercice 2024 se dessine en demi-teinte, freiné par la hausse des coûts, la difficulté d'obtenir des permis ou un crédit, et la demande en baisse.

Les difficultés rencontrées par la construction ont cependant peu d'impact sur l'emploi global. Avec 129 200 postes, l'emploi salarié renoue avec la croissance, notamment grâce au commerce, aux transports, aux activités financières et au secteur public.

En parallèle, le taux de chômage diminue (-0,2 point sur un an). À 6,3 %, il reste un point en deçà du niveau national.

Les créations d'entreprises gagnent en vigueur. Ce dynamisme reste principalement le fait de créations de micro-entreprises. Dans le même temps, le nombre de défaillances d'entreprises se stabilise au niveau d'avant-crise.

Parmi les cultures emblématiques de l'île, la viticulture revient à une production conforme aux standards quinquennaux. La clémentine corse pulvérise son précédent record de production et l'avocat poursuit son essor. En revanche, l'oléiculture et la filière animale restent en proie à des difficultés. L'apiculture est également menacée par la présence du frelon asiatique. Enfin, en circuits courts, l'écoulement des produits locaux ralentit : les débouchés sont fragilisés et laissent des stocks plus élevés, notamment pour les producteurs de charcuterie, de fromages et de vins.

Enfin, en juin 2024, les taux de réussite au Diplôme National du Brevet et au Baccalauréat des collégiens et lycéens corses demeurent supérieurs à la moyenne française. En septembre, le nombre d'élèves scolarisés diminue dans le premier degré, et plus encore dans le second degré. ●

Déborah Caruso (Insee)

# En France, le pouvoir d'achat des ménages a accéléré en 2024 mais le PIB a ralenti

## Pas de reprise franche en zone euro, les décalages conjoncturels persistent

En 2024, l'activité aux États-Unis est restée soutenue (+2,8 % après +2,9 % en 2023), tandis que la zone euro n'a pas connu de réelle reprise (+0,8 %, après +0,6 % en 2023). Pourtant, en 2024, le commerce mondial a bien rebondi et le pouvoir d'achat des ménages européens a fortement accéléré à la faveur de la désinflation. Mais les exportateurs du Vieux Continent ont continué de perdre des parts de marché, englués dans des coûts de l'énergie prohibitifs et face à une concurrence chinoise exacerbée, tandis que les ménages européens ont préféré épargner leur surcroît de revenu, étouffant les espoirs d'une reprise rapide par la consommation.

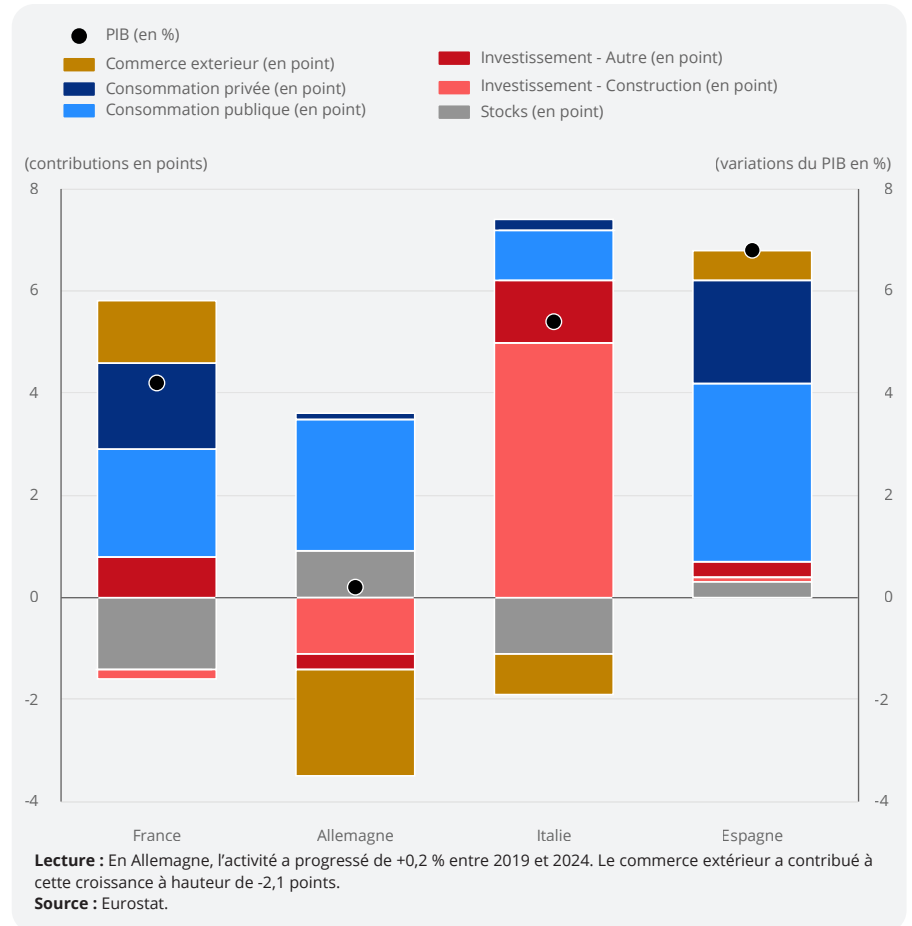
Si l'économie espagnole a continué de tirer son épingle du jeu sur l'année (+3,2 % après +2,7 %), l'activité est restée à l'arrêt en Allemagne (-0,2 % après -0,1 %) et a ralenti en Italie (+0,5 % après +0,8 % en 2023). Depuis 2019, l'activité a progressé de 6,8 % en Espagne et de 4,2 % en France, portée dans les deux cas par le commerce extérieur et, sur le plan intérieur, par la consommation des ménages et des administrations publiques. Elle a progressé de 5,4 % en Italie, uniquement du fait de l'investissement des ménages en construction qui a été soutenu par d'importantes subventions de l'État, au prix d'un déficit public élevé. En Allemagne enfin, l'activité n'a pas progressé en cinq ans (+0,2 %), pénalisée notamment par le commerce extérieur ► **figure 1**.

## En France, le PIB et l'emploi ralentissent en 2024

En France, en 2024, l'activité a ralenti : le PIB (en volume) a progressé de 1,2 % en données brutes (+1,1 % en données corrigées des jours ouvrables), après une croissance de +1,4 % en 2023 (+1,6 % en données corrigées des jours ouvrables).

La production de services marchands augmente de 2,1 % en 2024 (après +2,7 % en 2023). L'année 2024 a été marquée par la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, qui ont dynamisé la production de services récréatifs, notamment via la vente des billets aux

## ► 1. Contributions à la croissance du PIB depuis 2019 dans les principales économies de la zone euro



spectateurs. La production de services d'information-communication est également soutenue par cet événement, via la diffusion des signaux internationaux de radio et de télévision, mais continue néanmoins à ralentir (+3,4 % après +5,9 %). La production en services d'hébergement-restauration ralentit également, tout comme la production de services de transport : si ces secteurs ont pu ponctuellement bénéficier de la tenue des Jeux durant la fin de l'été, la saison touristique estivale a globalement été terne. Par ailleurs, la production en énergie augmente de nouveau, sous l'effet de la hausse de la production d'électricité des centrales nucléaires.

À l'inverse, la production agricole se replie (-2,4 %), sous l'effet d'une chute des productions céréalières et viticoles en raison de conditions climatiques défavorables. La valeur ajoutée de la

branche agricole se replie de façon nettement plus marquée (-14,8 % en volume), les consommations intermédiaires de la branche étant par nature moins volatiles que sa production. Les mauvaises récoltes ont ainsi ôté 0,2 point de croissance en 2024. La production manufacturière a également baissé (-0,9 %), pénalisée par la production d'automobiles, en forte baisse en 2024, en raison notamment de problèmes d'approvisionnement et de la transition vers l'électrique de plusieurs chaînes de production. Enfin, la production se replie également dans le secteur de la construction (-1,8 %).

En 2024, l'emploi salarié a nettement ralenti, se stabilisant sur un an en fin d'année (soit 6 000 créations nettes d'emploi entre fin 2023 et fin 2024) après une hausse de 0,6 % un an plus tôt (soit 159 000 créations nettes d'emploi entre

fin 2022 et fin 2023). Le taux de chômage au sens du BIT s'est établi en fin d'année à 7,3 % de la population active, en légère baisse sur un an (il s'établissait à 7,5 % fin 2023). Il se situe légèrement au-dessus de son point bas de 7,1 %, atteint aux quatrième trimestre 2022 et premier trimestre 2023, et demeure nettement inférieur à son pic de mi-2015 (10,5 %).

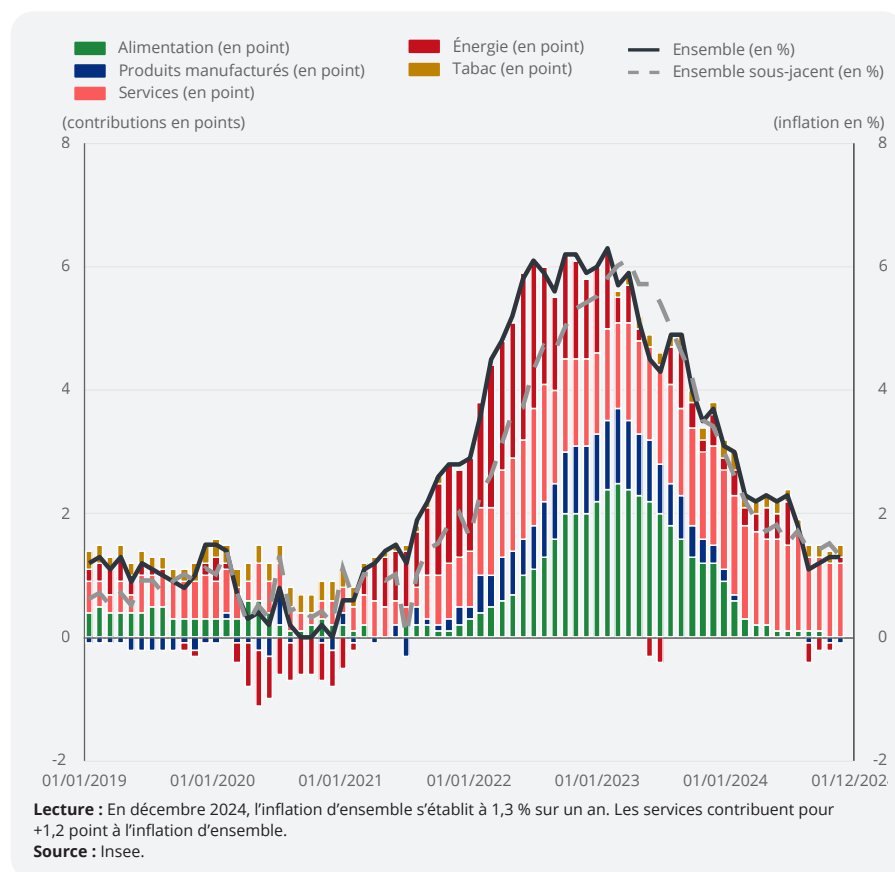
### L'inflation reflue, le pouvoir d'achat accélère soutenu par les prestations sociales

Le glissement annuel des prix à la consommation en France, après être resté sur un plateau autour de +6 % en 2022 pendant près d'un an, a nettement reflué en 2023 et début 2024. Il s'est stabilisé au printemps 2024, oscillant entre +2,2 % et +2,3 % entre mars et juillet, avant de repartir à la baisse durant l'été, du fait du reflux de l'inflation énergétique et des services, notamment dans les télécommunications ► **figure 2**. En fin d'année, l'inflation s'établissait à +1,3 % sur un an. En moyenne annuelle en 2024, elle est tombée à +2,0 %, après +4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022.

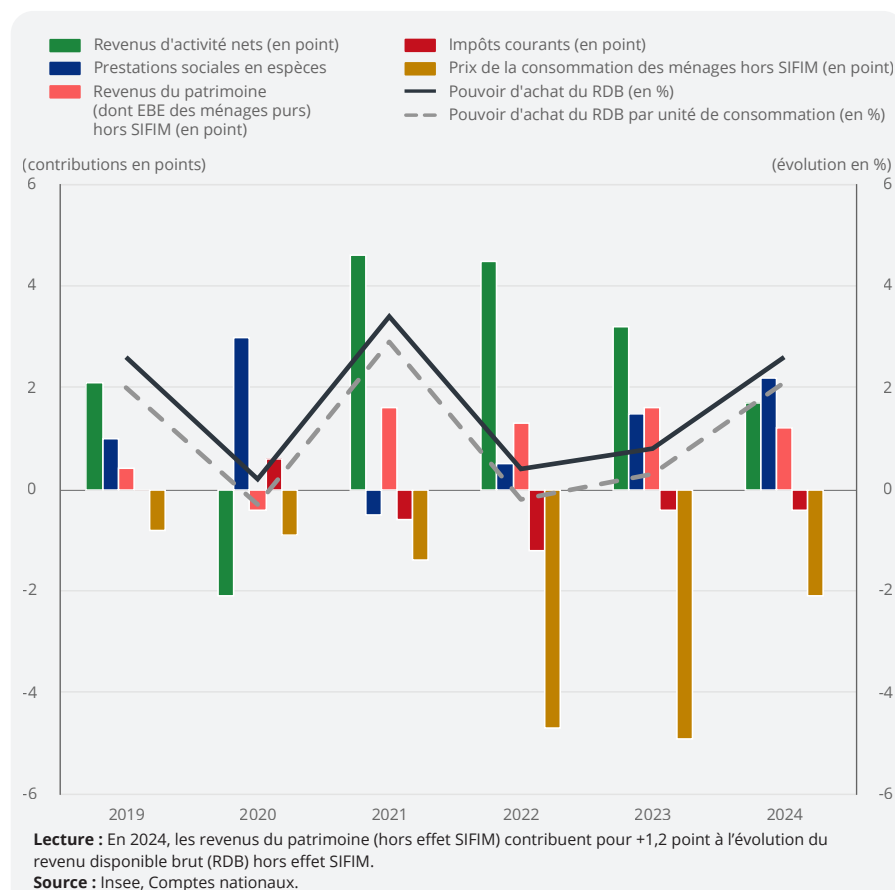
En ce qui concerne les rémunérations, le salaire moyen par tête (SMPT) dans les branches marchandes non agricoles et le salaire mensuel de base (SMB, qui correspond à la composante sous-jacente du SMPT, à côté de la composante conjoncturelle affectée notamment par les versements de prime et les heures supplémentaires) ont nettement décéléré en 2024, avec la prise en compte du reflux de l'inflation dans les négociations salariales : +2,9 % pour le SMB (après +4,3 % en 2023) et +2,6 % pour le SMPT (après +4,1 %). Ce ralentissement est toutefois moins marqué que celui des prix, si bien que les salariés ont regagné du pouvoir d'achat après deux années de baisse. Le SMB réel a ainsi progressé de 0,9 % en 2024, le SMPT réel de 0,6 %.

En 2024, le revenu disponible brut (RDB) de l'ensemble des ménages progresse de +4,8 % en euros courants et le pouvoir d'achat du revenu disponible accélère : +2,6 %, après +0,8 % en 2023 ► **figure 3**. Les prestations sociales en espèces sont le premier facteur de hausse, en contribuant pour 2,2 points à la hausse du revenu. Ce dynamisme repose largement sur les prestations retraite, qui augmentent de nouveau fortement. Les revenus d'activité nets contribuent pour 1,7 point à la hausse du revenu. Les revenus du patrimoine (corrigés de l'effet des SIFIM) contribuent pour 1,2 point à la hausse du pouvoir d'achat, malgré un ralentissement. Enfin, les montants d'impôts collectés sur le revenu et le patrimoine augmentent de 2,7 %, après +2,2 % en 2023.

## ► 2. Inflation en France et contributions par poste



## ► 3. Contributions à l'évolution du revenu disponible brut (RDB) des ménages hors effet des SIFIM et évolution annuelle du pouvoir d'achat du RDB des ménages



## La consommation accélère mais le taux d'épargne continue d'augmenter

La consommation des ménages accélère en 2024 (+1,0 % en volume après +0,6 % en 2023), mais progresse moins rapidement que leur pouvoir d'achat, si bien que le taux d'épargne des ménages augmente à 18,2 %, après 17,0 % et reste à un niveau nettement plus élevé que sa moyenne entre 2009 et 2019.

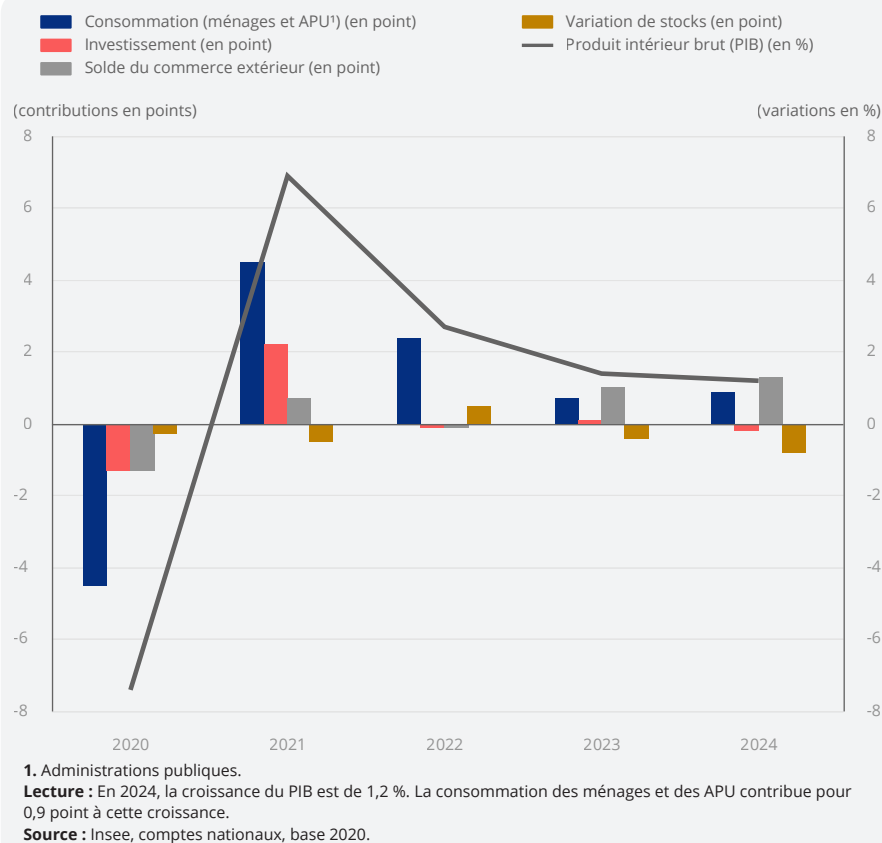
La consommation en biens se replie de nouveau, mais moins fortement qu'en 2023 (-0,2 % après -1,7 %). Après deux années de net recul du fait de l'inflation, la consommation en produits alimentaires (hors tabac) tend à se stabiliser (-0,3 %, après -3,0 % en 2022 et 2023). Également très marquée par l'inflation, la consommation en biens énergétiques rebondit modérément en 2024, principalement du fait de la consommation en produits raffinés, dont les prix reculent légèrement en 2024. À l'inverse, la consommation de biens fabriqués marque le pas, pénalisée par un léger recul des achats de voitures après une forte hausse en 2023.

La consommation en services augmente de 2,2 % en 2024, soit un rythme proche de celui de l'année précédente (+2,6 %). Elle est dynamisée par les dépenses en services de loisir, avec notamment les achats de billets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. À l'inverse, les dépenses en services de transport et en hébergement-restauration ralentissent. Enfin, les dépenses des touristes étrangers en France ont été plus dynamiques que celles des Français à l'étranger, probablement portées par la tenue des Jeux.

## L'investissement se replie

En 2024, l'investissement diminue de 1,1 % en volume, après +0,4 % en 2023. L'investissement des ménages est en net recul pour la troisième année consécutive (-5,4 %), entraîné par la baisse de l'investissement en construction et par celle des achats de biens immobiliers. L'investissement des

## ► 4. Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution



entreprises non financières se contracte (-2,2 %), contraint notamment par le renchérissement du coût du crédit. L'investissement des entreprises non financières en biens d'équipement chute (-10,4 %), tout comme l'investissement en construction (-5,8 %). L'investissement en services marchands ralentit (+2,4 %). En revanche, l'investissement public est de nouveau en hausse, progressant de 4,8 % en 2024, après +5,5 % en 2023. Il est porté par l'investissement des collectivités locales, en particulier des communes.

Au total, l'investissement en construction est en baisse de 1,5 % sur l'année. L'investissement en biens se replie de 2,9 %, pénalisé par la chute de l'investissement en biens d'équipement. En revanche, l'investissement en services d'information-communication augmente de +4,2 % après +6,0 % en 2023, notamment en services informatiques.

## Le commerce extérieur soutient la croissance

En 2024, les exportations en volume restent dynamiques (+2,5 % comme en 2023), tandis que les importations se replient franchement (-1,2 %, après -0,3 % en 2023). De ce fait, les échanges extérieurs contribuent fortement à la croissance de l'activité en 2024, à hauteur de +1,3 point de PIB ► **figure 4**. Cette amélioration provient à la fois de l'énergie, des biens et des services. Les importations énergétiques reculent, principalement en gaz et en pétrole brut. Les importations de biens fabriqués se replient (-2,3 %). Les exportations de biens fabriqués fléchissent de 0,1 %. Du côté des services, les exportations accélèrent nettement (+4,1 %, après +0,1 % en 2023), tandis que les importations marquent le pas (+0,4 % après +8,8 %). ●

Clément Bortoli (Insee)

# Voyants au vert pour l'emploi salarié insulaire

Avec 129 200 emplois au 31 décembre 2024 en Corse, l'emploi salarié progresse à nouveau après une année atone. Cependant, les déclarations préalables à l'embauche continuent de se replier. Les effectifs du tertiaire marchand s'étoffent. Ils progressent dans le commerce et se stabilisent dans l'hébergement-restauration. En revanche, l'emploi se détériore à nouveau dans la construction où l'activité poursuit sa dégradation. Enfin, l'emploi reste en hausse dans l'industrie, porté par le dynamisme de l'agroalimentaire.

### L'emploi salarié insulaire augmente en 2024

Avec 129 200 emplois au 31 décembre 2024, l'emploi salarié insulaire renoue avec la croissance. Il progresse de 0,4 % sur un an. Dans le même temps, en France hors Mayotte, les effectifs salariés se stabilisent après trois années de hausse. Au niveau départemental, l'emploi est dynamique en Haute-Corse (+0,9 %) alors qu'il se stabilise en Corse-du-Sud (-0,1 %) ► [figure 1](#).

Avec 500 emplois supplémentaires en fin d'année, l'emploi régional renoue avec la croissance après l'atonie de 2023. Au cours du premier semestre 2024, les effectifs demeurent encore stables (+0,1 %). La hausse se réamorçait réellement au second semestre.

Entre 2018 et 2023, l'emploi régional augmente de 1,8 % en moyenne annuelle, parallèlement à la croissance de la population insulaire (1,0 % par an). En France hors Mayotte, l'emploi salarié croît moins vite que dans la région au cours des cinq années (+1,3 % par an) ► [figure 2](#).

En 2024, l'économie corse reste bridée malgré une inflation revenue à un niveau plus supportable (+1,3 % en glissement annuel). Les touristes français sont plus nombreux à choisir de se loger dans les établissements hôteliers et les campings insulaires. Ainsi la fréquentation touristique progresse nettement par rapport à 2023 mais des arbitrages perdurent, notamment sur les budgets dédiés à la restauration. Ce rebond touristique favorable à l'économie corse se traduit par une augmentation de l'emploi privé (+0,2 %) qui totalise ainsi 94 000 emplois au 31 décembre 2024.

Hors contrat d'intérim, les Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) collectées en Corse par l'Urssaf se replient de 2,0 % sur un an. Toutefois, ce recul est moins marqué qu'en 2023. Par prudence, les chefs d'entreprise limiteraient leurs recrutements anticipés. La baisse est exclusivement imputable à la Corse-du-Sud avec -4,2 % alors que les DPAE progressent de 0,7 %

en Haute-Corse ► [figure 3](#). Aux aléas économiques, s'ajoute une pénurie de main d'œuvre, qui persiste toujours dans des secteurs clés de l'économie régionale tels que la restauration ou la construction. Ce contexte induit un repli des DPAE en CDI (-5,9 %), et affecte également les CDD (-1,1 %).

### L'emploi retrouve son souffle dans le tertiaire marchand

Avec 59 800 emplois au 31 décembre 2024, le tertiaire marchand concentre 46 % du salariat régional. Les effectifs du secteur augmentent de 0,4 % par rapport à 2023 alors qu'ils sont stables au niveau national (-0,1 %). Ils progressent à nouveau après une année atone, mais le rythme de croissance reste inférieur à celui des cinq dernières années (+2,1 % en moyenne annuelle) ► [figure 4](#).

Dans le commerce, qui concentre un tiers des effectifs du tertiaire marchand, la hausse de l'emploi se précise (+0,4 % en un an). Dans l'hébergement-restauration, l'emploi salarié se stabilise (-0,1 %) après un repli en 2023 ► [figure 5](#). Avec 12 200 salariés, il regroupe un cinquième des effectifs du tertiaire marchand. En revanche, l'emploi est particulièrement dynamique dans les transports (+2,8 %) et conserve sa tonicité dans les activités financières et d'assurance, en hausse de 4 %.

Les effectifs du tertiaire non marchand, qui englobent en majorité les salariés du secteur public, progressent de 1,3 %. Ils conservent leur rythme de croissance des cinq dernières années (+1,3 % par an). Leur part dans l'emploi est stable avec 47 400 emplois en fin d'année, soit 37 % du salariat régional.

### Le recul de l'emploi dans la construction s'amplifie

Avec 11 700 postes au 31 décembre 2024, la construction représente 9 % de l'emploi salarié insulaire. En 2024, les effectifs diminuent de 4,5 %. Cette baisse

accentue le repli amorcé en 2023 dans ce secteur où la croissance de l'emploi fut pourtant ininterrompue entre 2017 et 2022. Ce repli est 2,5 fois plus marqué qu'au niveau national (-1,8 %). La baisse est plus importante en Corse-du-Sud (-5,2 %) qu'en Haute-Corse (-3,9 %).

Le ralentissement de la production dans le bâtiment s'accroît fortement en 2024. Les carnets de commandes concentrés sur du court terme et l'impact des prix des matières premières sur les devis, perturbent la visibilité des professionnels du secteur. De plus, les aléas de recrutements, auxquels se heurtent les chefs d'entreprise, et les tensions du marché immobilier ralentissent les ventes et les mises en chantier.

### Dans l'industrie, l'emploi garde le cap

Avec 7 500 emplois au 31 décembre 2024, l'industrie représente 6 % du salariat régional. Sur un an, l'emploi du secteur maintient sa tendance haussière avec +0,5 % par rapport à la fin de l'année précédente. Cette croissance est néanmoins plus modérée et inférieure à celle mesurée entre 2018 et 2023 (+1,2 % par an). En France hors Mayotte, l'emploi dans ce secteur progresse de 0,3 % en un an contre 0,6 % en moyenne quinquennale.

Dans l'industrie agroalimentaire, l'emploi augmente de 1,1 % en un an, soit une croissance supérieure à sa moyenne quinquennale (0,8 %). Avec 2 900 emplois au 31 décembre 2024, les effectifs représentent 38 % des salariés de l'industrie régionale. L'emploi s'accroît plus modérément (+0,9 %) dans la production d'énergie, eau et déchets, second sous-secteur le plus important avec 2 600 salariés.

Enfin, l'emploi salarié agricole s'enrichit de 200 postes supplémentaires en fin d'année. Avec 2 800 emplois, il représente 2 % de l'emploi salarié régional. ●

Marie-Pierre Nicolai (Insee)

## ► 1. Emploi salarié total en fin d'année par département et par grand secteur d'activité

| Zonage       | Emploi au 31/12/2024 (en milliers) | Évolution entre fin 2023 et fin 2024 (en %) |            |              |                    |              |                        |            |
|--------------|------------------------------------|---------------------------------------------|------------|--------------|--------------------|--------------|------------------------|------------|
|              |                                    | Agriculture                                 | Industrie  | Construction | Tertiaire marchand | dont Intérim | Tertiaire non marchand | Total      |
| Corse-du-Sud | 64,9                               | 2,5                                         | 0,7        | -5,2         | -0,2               | -1,6         | 1,2                    | -0,1       |
| Haute-Corse  | 64,4                               | 9,8                                         | 0,2        | -3,9         | 1,1                | 4,1          | 1,4                    | 0,9        |
| <b>Corse</b> | <b>129,2</b>                       | <b>7,9</b>                                  | <b>0,5</b> | <b>-4,5</b>  | <b>0,4</b>         | <b>1,2</b>   | <b>1,3</b>             | <b>0,4</b> |

**Notes :** Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** Emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

## ► 3. Déclarations préalables à l'embauche par type de contrat en 2024

| Zonage ou secteur d'activité | CDD                     |              |                            | CDI                     |              |                            | Ensemble                |              |                            |
|------------------------------|-------------------------|--------------|----------------------------|-------------------------|--------------|----------------------------|-------------------------|--------------|----------------------------|
|                              | Effectifs (en milliers) | Part (en %)  | Évolution 2024-2023 (en %) | Effectifs (en milliers) | Part (en %)  | Évolution 2024-2023 (en %) | Effectifs (en milliers) | Part (en %)  | Évolution 2024-2023 (en %) |
| <b>Corse</b>                 | <b>72</b>               | <b>100,0</b> | <b>-1,1</b>                | <b>16</b>               | <b>100,0</b> | <b>-5,9</b>                | <b>88</b>               | <b>100,0</b> | <b>-2,0</b>                |
| Corse du Sud                 | 39                      | 54,2         | -2,6                       | 8                       | 50,0         | -11,2                      | 48                      | 55,0         | -4,2                       |
| Haute Corse                  | 33                      | 45,8         | 0,7                        | 8                       | 50,0         | 0,5                        | 40                      | 45,0         | 0,7                        |
| Industrie                    | 2                       | 3,0          | -6,9                       | 1                       | 6,0          | 7,6                        | 3                       | 3,4          | -1,8                       |
| Construction                 | 3                       | 4,0          | -8,4                       | 2                       | 13,0         | -20,1                      | 5                       | 6,0          | -14,5                      |
| Tertiaire marchand           | 58                      | 81,0         | -0,4                       | 11                      | 69,0         | -4,4                       | 69                      | 78,0         | -1,1                       |
| Dont commerce                | 11                      | 15,0         | 0,6                        | 4                       | 25,0         | -1,7                       | 15                      | 17,0         | -0,1                       |
| Dont hébergement             | 25                      | 35,0         | -1,1                       | 3                       | 19,0         | -2,8                       | 28                      | 32,0         | -1,3                       |

**Source :** Déclarations préalables à l'embauche hors intérim, données brutes, Acoss-Urssaf.

## ► 5. Emploi salarié total en fin d'année par secteur d'activité

| Secteur d'activité                              | Emploi au 31/12/2024 (en milliers) | Évolution entre 2023 et 2024 (en %) |                     | Évolution annuelle moyenne entre 2018 et 2023 (en %) |                     |
|-------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------|---------------------|
|                                                 |                                    | Corse                               | France hors Mayotte | Corse                                                | France hors Mayotte |
| <b>Agriculture</b>                              | <b>2,8</b>                         | <b>7,9</b>                          | <b>0,1</b>          | <b>1,7</b>                                           | <b>1,8</b>          |
| <b>Industrie</b>                                | <b>7,5</b>                         | <b>0,5</b>                          | <b>0,3</b>          | <b>1,2</b>                                           | <b>0,6</b>          |
| Industrie agroalimentaire                       | 2,9                                | 1,1                                 | 1,4                 | 0,8                                                  | 1,5                 |
| Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage | 2,6                                | 0,9                                 | 1,8                 | 1,2                                                  | 1,3                 |
| Biens d'équipement                              | 0,2                                | 2,8                                 | 0,3                 | 3,9                                                  | 0,6                 |
| Matériels de transport                          | 0,2                                | 2,5                                 | 0,7                 | -8,3                                                 | -0,2                |
| Autres branches industrielles                   | 1,7                                | -1,6                                | -0,7                | 2,6                                                  | 0,3                 |
| <b>Construction</b>                             | <b>11,7</b>                        | <b>-4,5</b>                         | <b>-1,8</b>         | <b>2,5</b>                                           | <b>2,1</b>          |
| <b>Tertiaire marchand</b>                       | <b>59,8</b>                        | <b>0,4</b>                          | <b>-0,1</b>         | <b>2,1</b>                                           | <b>1,7</b>          |
| Commerce                                        | 19,7                               | 0,4                                 | -0,2                | 1,8                                                  | 1,3                 |
| Transports                                      | 7,4                                | 2,8                                 | 0,7                 | 1,2                                                  | 0,7                 |
| Hébergement - restauration                      | 12,2                               | -0,1                                | 1,8                 | 3,4                                                  | 2,7                 |
| Information - communication                     | 1,5                                | -1,4                                | -1,6                | 2,5                                                  | 3,2                 |
| Services financiers                             | 2,8                                | 4,0                                 | 0,7                 | 1,6                                                  | 1,3                 |
| Services immobiliers                            | 1,1                                | -6,1                                | -3,5                | 1,6                                                  | 1,5                 |
| Services aux entreprises hors intérim           | 8,8                                | -1,1                                | 0,4                 | 1,8                                                  | 2,6                 |
| <b>Intérim</b>                                  | <b>0,6</b>                         | <b>1,2</b>                          | <b>-6,0</b>         | <b>6,4</b>                                           | <b>-0,5</b>         |
| Services aux ménages                            | 5,6                                | 1,0                                 | 0,5                 | 2,1                                                  | 1,1                 |
| <b>Tertiaire non marchand</b>                   | <b>47,4</b>                        | <b>1,3</b>                          | <b>0,5</b>          | <b>1,3</b>                                           | <b>0,7</b>          |
| <b>Total</b>                                    | <b>129,2</b>                       | <b>0,4</b>                          | <b>0,0</b>          | <b>1,8</b>                                           | <b>1,3</b>          |

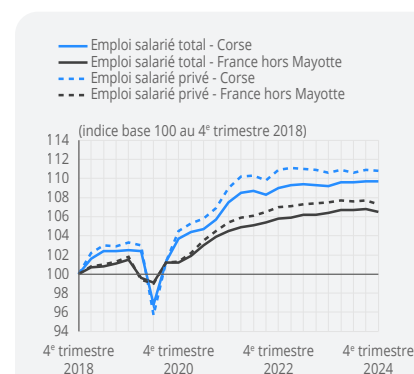
**1** Évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Notes :** Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** Emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

## ► 2. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié

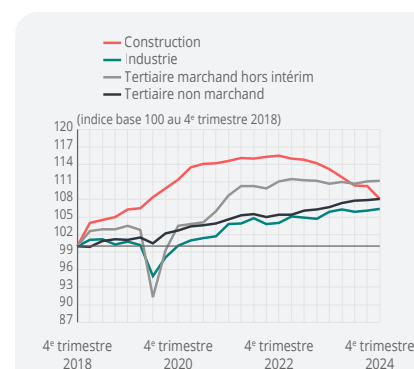


**Notes :** Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** Emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

## ► 4. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité - Corse



**Notes :** Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

**Champ :** Emploi salarié total.

**Sources :** Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

## ► Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse
- Stat'UR Corse, Urssaf Conjoncture Corse

## ► Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

# Un marché du travail en demi-teinte

Fin 2024 en Corse, le taux de chômage baisse pour atteindre 6,4 % de la population active. Cependant, la demande d'emploi progresse davantage pour les personnes sans emploi et tenues d'en rechercher (cat. A) que pour les personnes qui cumulent une activité réduite et la recherche d'un autre emploi (cat. B et C). Tous les publics sont concernés et les demandeurs d'emploi de longue durée sont les plus touchés. Dans ce contexte, l'alternance se développe grâce aux contrats d'apprentissage tandis que les emplois aidés restent moins mobilisés.

Après une reprise fin 2023, le taux de chômage au sens du BIT baisse à nouveau. Fin 2024, il s'établit à 6,4 % de la population active, soit 0,2 point de moins ► **figure 1**. Ce repli concerne uniquement la Haute-Corse (-0,3 point) tandis qu'en Corse-du-Sud, le chômage se stabilise. Pour autant, il reste inférieur de 0,6 point à celui de la Haute-Corse (6,1 % contre 6,7 %). En France hors Mayotte, le chômage diminue au même rythme, mais concerne 7,3 % de la population active, soit 0,9 point de plus que le taux régional ► **figure 2**. Le chômage insulaire figure ainsi parmi les plus bas de France après l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et la Bretagne.

### Une demande d'emploi en hausse

Fin 2024, 19 880 personnes sont inscrites en catégories A, B et C à France Travail, soit 540 de plus sur un an (+2,8 %) ► **figure 3**. La hausse est davantage marquée en Corse-du-Sud (+3,1 %) qu'en Haute-Corse (+2,5 %) ► **figure 4** ► **figure 5**.

La catégorie A, majoritaire, qui regroupe les personnes sans emploi et tenues d'effectuer des recherches, s'étoffe de +4,0 % sur un an. Cette hausse s'explique en partie par une évolution du formulaire d'actualisation déployée à partir du mois d'octobre 2024. Les inscrits en cours du mois ne peuvent plus déclarer une activité antérieure à leur inscription. Cela conduit à augmenter les inscriptions en catégorie A, et à réduire d'autant celles en catégories B et C, sans en modifier le total.

Le nombre de personnes qui cumulent une activité réduite courte (cat. B) ou longue (cat. C) et la recherche d'un autre emploi croît de 0,5 %. Elles représentent un tiers des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

Au niveau national, la hausse de la demande d'emploi est aussi imputable à la catégorie A (+3,5 %) tandis que les inscrits en B et C reculent (-0,3 %).

Ces évolutions diffèrent de celles du chômage au sens du BIT en raison d'une différence de concept. Les demandeurs d'emploi, ne sont pas considérés comme chômeurs au sens du BIT s'ils ne remplissent pas certains critères. C'est notamment le cas des plus de 55 ans qui, pour des raisons de santé ou de difficultés

sur le marché du travail, ne cherchent pas activement un emploi.

Sur un an, la demande d'emploi augmente de 6,4 % pour les inscrits de longue durée (un an ou plus d'ancienneté), qui représentent 28,3 % des catégories A, B et C. C'est également le cas pour les seniors (+4,2 %), les 25-49 ans (+2,5 %), les hommes (+4,6 %) et les femmes (+1,4 %). Néanmoins, pour les 2 390 jeunes de moins de 25 ans inscrits à France Travail, la hausse est plus modérée (+0,8 % contre +5,3 % l'an passé). Plusieurs dispositifs d'accompagnement facilitent l'insertion des jeunes. Le contrat engagement jeune (CEJ) déployé en mars 2022, vise une entrée rapide et durable dans l'emploi. Dispositif clé, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 29 ans pour les travailleurs handicapés) un accompagnement intensif de 15 à 20 heures hebdomadaires, doté d'une allocation mensuelle dégressive. Depuis 2022, en Corse, plus de 4 600 jeunes sont accompagnés, dont 1 515 premières entrées en 2024 ► **figure 6**. Les entrées diminuent de 10,4 % sur un an contre un repli de 8,7 % au niveau national.

### Un recours croissant à l'apprentissage

La situation favorable des jeunes s'explique aussi par le dynamisme de l'apprentissage dans la région. En 2024, celui-ci continue de se développer avec 3 010 nouveaux contrats signés, soit 7,2 % de plus sur un an contre 3,4 % au niveau national. L'apprentissage est soutenu par l'aide exceptionnelle aux entreprises prolongée jusqu'en 2024, avec plus de 11 700 dossiers validés depuis sa création.

À l'inverse, les nouveaux contrats de professionnalisation continuent de se réduire, avec seulement 203 entrées (-30,7 % contre -24,0 % au niveau national).

### Un recours aux contrats aidés qui diminue

En Corse comme au niveau national, les contrats aidés sont moins mobilisés, notamment les Parcours Emploi Compétences (PEC-CAE dans le secteur non marchand) et les Contrats Initiative Emploi (CIE dans le secteur marchand).

Les entrées reculent pour la troisième année consécutive (123 entrées en 2024 contre 182 en 2023). Elles baissent de 32,4 % sur un an contre -33,0 % au niveau national, en lien avec la réduction des financements dans le contexte de reprise post-Covid.

Ce recul concerne aussi l'insertion par l'activité économique (-8,2 % contre -0,6 % au niveau national). En 2024, 1 169 personnes, éloignées de l'emploi en raison de difficultés personnelles et professionnelles, signent un contrat de travail à durée déterminée d'insertion (CDDI) dans les 38 structures de l'île, dont les trois quarts en ateliers et chantiers d'insertion (ACI). ●

### ► Avertissement sur les demandeurs d'emploi en fin de mois

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, la Dares et France Travail mettent en œuvre les recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis) : en particulier des indicateurs complémentaires (hors bénéficiaires du RSA et jeunes en CEJ, Pacea ou AIJ) sont mis à disposition pour appréhender les évolutions conjoncturelles.

Ces séries alternatives sur les inscrits à France Travail sont diffusées pour l'année 2025 dans les tableaux de bord de la conjoncture et notes trimestrielles ; cependant, pour le bilan économique portant sur 2024, les séries alternatives ne sont pas retenues, afin de garder un niveau de détail plus fin des données, et en raison d'un impact limité de la loi pour le plein emploi, à l'échelle de l'année 2024.

Sur le dernier trimestre de 2024, une évolution dans le formulaire d'actualisation conduit à augmenter le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A d'environ 36 000 au niveau national, et à réduire d'autant le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C.

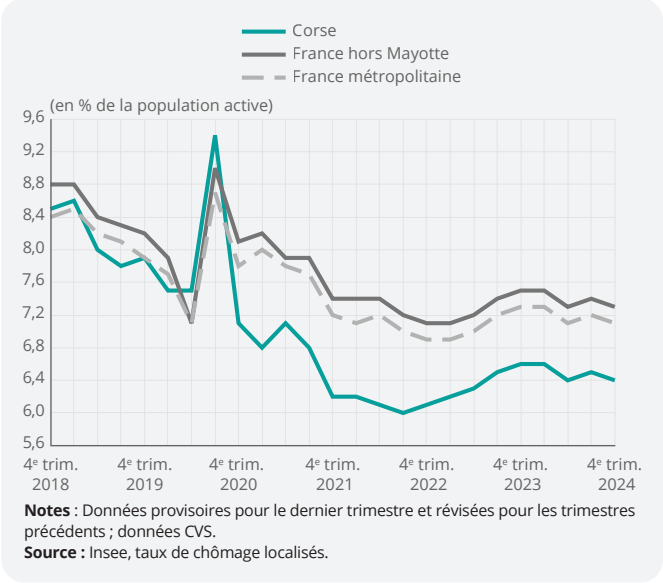
Valérie Torre (Dreets)

► 1. Taux de chômage trimestriel par département

| Zonage              | 2024 T1    | 2024 T2    | 2024 T3    | 2024 T4    | Évolution<br>2024 T4 / 2023 T4<br>(points de %) |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|-------------------------------------------------|
| Corse-du-Sud        | 6,2        | 6,1        | 6,2        | 6,1        | 0,0                                             |
| Haute-Corse         | 7,0        | 6,8        | 6,8        | 6,7        | -0,3                                            |
| <b>Corse</b>        | <b>6,6</b> | <b>6,4</b> | <b>6,5</b> | <b>6,4</b> | <b>-0,2</b>                                     |
| France hors Mayotte | 7,5        | 7,3        | 7,4        | 7,3        | -0,2                                            |

**Notes :** Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.  
**Source :** Insee, taux de chômage localisés.

► 2. Évolution du taux chômage trimestriel



► 3. Demandeurs d'emploi en fin de mois

| Décomposition                         | Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2024 |                |                                               |                                        | Évolution<br>2024 T4 / 2023 T4 |                       |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
|                                       | Catégories<br>A, B, C                           | Catégorie<br>A | Catégories<br>A, B, C<br>(% de<br>l'ensemble) | Catégorie<br>A<br>(% de<br>l'ensemble) | Catégories<br>A, B, C<br>(%)   | Catégorie<br>A<br>(%) |
| Hommes                                | 9 140                                           | 6 300          | 46,0                                          | 47,1                                   | 4,6                            | 5,0                   |
| Femmes                                | 10 750                                          | 7 080          | 54,1                                          | 52,9                                   | 1,4                            | 3,1                   |
| Moins de 25 ans                       | 2 390                                           | 1 750          | 12,0                                          | 13,1                                   | 0,8                            | 1,7                   |
| De 25 à 49 ans                        | 11 480                                          | 7 490          | 57,7                                          | 56,0                                   | 2,5                            | 4,0                   |
| 50 ans ou plus                        | 6 010                                           | 4 140          | 30,2                                          | 30,9                                   | 4,2                            | 4,8                   |
| Inscrits depuis<br>un an ou plus      | 5 620                                           | nd             | 28,3                                          | nd                                     | 6,4                            | nd                    |
| dont inscrits depuis<br>2 ans ou plus | 2 360                                           | nd             | 11,9                                          | nd                                     | 4,0                            | nd                    |
| <b>Corse</b>                          | <b>19 880</b>                                   | <b>13 380</b>  | <b>100,0</b>                                  | <b>100,0</b>                           | <b>2,8</b>                     | <b>4,0</b>            |
| France hors Mayotte                   | 5 491 700                                       | 3 135 000      | 100,0                                         | 100,0                                  | 1,8                            | 3,5                   |

**nd :** Données non disponibles.  
**Note :** Données CVS-CJO.  
**Avertissement :** Le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciellees.  
**Source :** France Travail-Dares, STMT.

► Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse.
- Chiffres marché du travail, DREETS de Corse.

► 4. Demandeurs d'emploi en fin de mois - Corse-du-Sud

| Décomposition                         | Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2024 |                |                                               |                                        | Évolution<br>2024 T4 / 2023 T4 |                       |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
|                                       | Catégories<br>A, B, C                           | Catégorie<br>A | Catégories<br>A, B, C<br>(% de<br>l'ensemble) | Catégorie<br>A<br>(% de<br>l'ensemble) | Catégories<br>A, B, C<br>(%)   | Catégorie<br>A<br>(%) |
| Hommes                                | 4 300                                           | 3 030          | 47,0                                          | 48,0                                   | 4,9                            | 7,8                   |
| Femmes                                | 4 890                                           | 3 320          | 53,0                                          | 52,0                                   | 1,7                            | 4,7                   |
| Moins de 25 ans                       | 1 060                                           | 790            | 12,0                                          | 12,0                                   | 1,0                            | 2,6                   |
| De 25 à 49 ans                        | 5 300                                           | 3 530          | 58,0                                          | 56,0                                   | 2,3                            | 5,7                   |
| 50 ans ou plus                        | 2 830                                           | 2 030          | 31,0                                          | 32,0                                   | 5,6                            | 8,0                   |
| Inscrits depuis<br>un an ou plus      | 2 330                                           | nd             | 25,0                                          | nd                                     | 4,0                            | nd                    |
| dont inscrits depuis<br>2 ans ou plus | 950                                             | nd             | 10,0                                          | nd                                     | 0,0                            | nd                    |
| Corse-du-Sud                          | 9 190                                           | 6 350          | 100,0                                         | 100,0                                  | 3,1                            | 6,0                   |
| <b>Corse</b>                          | <b>19 880</b>                                   | <b>13 380</b>  | <b>100,0</b>                                  | <b>100,0</b>                           | <b>2,8</b>                     | <b>4,0</b>            |

**nd :** Données non disponibles.  
**Note :** Données CVS-CJO.  
**Avertissement :** Le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciellees.  
**Source :** France Travail-Dares, STMT.

► 5. Demandeurs d'emploi en fin de mois - Haute-Corse

| Décomposition                         | Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2024 |                |                                               |                                        | Évolution<br>2024 T4 / 2023 T4 |                       |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
|                                       | Catégories<br>A, B, C                           | Catégorie<br>A | Catégories<br>A, B, C<br>(% de<br>l'ensemble) | Catégorie<br>A<br>(% de<br>l'ensemble) | Catégories<br>A, B, C<br>(%)   | Catégorie<br>A<br>(%) |
| Hommes                                | 4 830                                           | 3 280          | 45,0                                          | 47,0                                   | 4,1                            | 2,8                   |
| Femmes                                | 5 860                                           | 3 760          | 55,0                                          | 53,0                                   | 1,2                            | 1,9                   |
| Moins de 25 ans                       | 1 340                                           | 970            | 13,0                                          | 14,0                                   | 1,5                            | 2,1                   |
| De 25 à 49 ans                        | 6 180                                           | 3 960          | 58,0                                          | 56,0                                   | 2,7                            | 2,6                   |
| 50 ans ou plus                        | 3 180                                           | 2 110          | 30,0                                          | 30,0                                   | 2,9                            | 1,9                   |
| Inscrits depuis<br>un an ou plus      | 3 300                                           | nd             | 31,0                                          | nd                                     | 8,6                            | nd                    |
| dont inscrits depuis<br>2 ans ou plus | 1 410                                           | nd             | 13,0                                          | nd                                     | 6,8                            | nd                    |
| Haute-Corse                           | 10 690                                          | 7 040          | 100,0                                         | 100,0                                  | 2,5                            | 2,3                   |
| <b>Corse</b>                          | <b>19 880</b>                                   | <b>13 380</b>  | <b>100,0</b>                                  | <b>100,0</b>                           | <b>2,8</b>                     | <b>4,0</b>            |

**nd :** Données non disponibles.  
**Note :** Données CVS-CJO.  
**Avertissement :** Le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciellees.  
**Source :** France Travail-Dares, STMT.

► 6. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes - Corse

| Type d'aide                                                                      | 2023         | 2024         |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| <b>Aides à l'emploi (p)</b>                                                      | <b>4 556</b> | <b>4 505</b> |
| dont contrats aidés (p)                                                          | <b>1 456</b> | <b>1 292</b> |
| Parcours emploi compétences (PEC)                                                | 96           | 88           |
| Contrats initiative emploi (CUI-CIE) (p)                                         | 86           | 35           |
| Insertion par l'activité économique (IAE) (p)                                    | 1 274        | 1 169        |
| dont contrats en alternance                                                      | <b>3 100</b> | <b>3 213</b> |
| Apprentissage                                                                    | 2 807        | 3 010        |
| Contrats de professionnalisation                                                 | 293          | 203          |
| <b>Accompagnement des jeunes</b>                                                 | <b>3 609</b> | <b>3 080</b> |
| Parcours contractualisé d'accompagnement vers<br>l'emploi et l'autonomie (PACEA) | 1 299        | 849          |
| Contrat d'engagement jeune                                                       | 2 310        | 2 231        |
| dont premières entrées                                                           | 1 690        | 1 515        |
| <b>Emplois francs (p)</b>                                                        | <b>51</b>    | <b>14</b>    |

**(p) :** Année 2024 provisoire.  
**Note :** Extraction du 28/02/2025. Les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.  
**Source :** Dares.

# Dynamisme des créations et tassement des défaillances d'entreprises

En 2024, avec 6 520 nouvelles immatriculations en Corse, la hausse des créations d'entreprises est plus prononcée qu'en 2023. Ces créations sont portées par les micro-entreprises, qui représentent les deux tiers des immatriculations et poursuivent leur progression. Les créations se maintiennent au niveau de l'année précédente pour les sociétés et les entreprises individuelles. Le secteur des services aux entreprises reste le plus dynamique, malgré une perte de vitesse. La hausse des défaillances ralentit, retrouvant son niveau de 2019.

### Les créations d'entreprises se redynamisent

En 2024, 6 520 entreprises sont créées en Corse, soit 5 % de plus qu'en 2023 ► **figure 1**. Au total, 330 créations supplémentaires sont enregistrées par rapport à l'année précédente. La Corse-du-Sud se dote de 3 380 nouvelles immatriculations et la Haute-Corse de 3 140 créations.

Ce rebond ramène le rythme de croissance à un niveau proche de la moyenne annuelle observée entre 2018 et 2023 (+6 %). Cette progression est portée par les micro-entrepreneurs, tandis que les créations d'entreprises individuelles et de sociétés restent stables ► **figure 2**.

Au niveau national, les créations d'entreprises augmentent de 6 %. Les micro-entrepreneurs et les sociétés portent la tendance haussière, alors que les immatriculations d'entreprises individuelles reculent.

### Les micro-entrepreneurs poursuivent leur progression

En 2024, avec 4 220 nouvelles immatriculations, les créations de micro-entreprises augmentent de 9 %. Cette hausse, bien qu'inférieure à la tendance des cinq années précédentes (+12 %) demeure supérieure à la moyenne nationale (+7 %) ► **figure 3**. Avec respectivement 2 210 et 2 010 nouvelles créations, la hausse des immatriculations des micro-entreprises est plus marquée en Haute-Corse (+10 %) qu'en Corse-du-Sud (+8 %).

Sur l'île, comme au niveau national, les micro-entrepreneurs confirment leur rôle moteur et représentent désormais les deux tiers des nouvelles entreprises. Sous ce statut, 34 % des créations relèvent des services aux entreprises, 22 % du commerce-transport-hébergement et restauration, et 20 % des services aux particuliers. Les secteurs de la construction et de l'industrie regroupent respectivement 13 % et 10 % des nouvelles micro-entreprises.

### Les immatriculations de sociétés et d'entreprises individuelles se stabilisent

En 2024, les créations de sociétés se maintiennent à 1 800 immatriculations sur l'île.

Elles augmentent de 5 % au niveau national. La stabilité régionale contraste avec la hausse enregistrée entre 2018 et 2023 sur l'île (+3 %). Au niveau départemental, les tendances divergent. Les immatriculations de sociétés sont en hausse de 3 % en Corse-du-Sud, tandis qu'elles baissent de 6 % en Haute-Corse. Elles sont ainsi plus nombreuses dans le premier département (960 créations) que dans le second (860).

Les sociétés représentent 28 % des créations. Elles sont majoritairement implantées dans le secteur des services aux entreprises (42 %) et le secteur du commerce-transport-hébergement et restauration (29 %).

En revanche, leurs immatriculations baissent drastiquement dans la construction (-15 %). Les créations d'entreprises individuelles restent faibles avec 500 nouvelles immatriculations. Après plusieurs années de recul, ce volume est le plus bas des vingt dernières années. La tendance baissière se prolonge au niveau national (-3 %). La hausse enregistrée en Haute-Corse (+7 %) compense le repli enregistré en Corse-du-Sud (-8 %). Les services aux particuliers regroupent 45 % des créations d'entreprises individuelles, devant les services aux entreprises (24 %) et le commerce-transport-hébergement et restauration (24 %).

### Les services restent le principal moteur, mais la dynamique s'essouffle

Avec 2 310 nouvelles immatriculations, les services aux entreprises regroupent 35 % des créations d'entreprises en 2024. Comme au niveau national, les créations augmentent de 2 % dans ce secteur, marquant un ralentissement par rapport à la période 2018-2023 (+11 % par an) ► **figure 4**. Les créations rebondissent dans le secteur du commerce-transport-hébergement et restauration. Elles progressent de 23 % après un repli de 5 % en 2023. Ce secteur reste le deuxième plus grand créateur avec 1 571 nouvelles immatriculations, soit près d'une entreprise sur cinq créée en 2024. Cette tendance se retrouve également au niveau national avec 13 % de créations supplémentaires.

Avec 1 231 nouvelles immatriculations, la dynamique des services aux particuliers s'inverse, avec 2 % de créations en moins. Cette baisse est due au recul des créations

d'entreprises individuelles et au ralentissement du statut de micro-entrepreneurs dans ce secteur.

En revanche, le déclin des créations s'accroît dans la construction avec 838 nouvelles entreprises, soit un recul de 10 %. Bien qu'elle concerne moins d'une création sur dix, l'industrie enregistre la plus forte hausse avec 25 % d'immatriculations supplémentaires, pour un total de 570 nouvelles entreprises. Cette croissance est principalement portée par les micro-entreprises. Bien que plus modérée, la hausse concerne aussi le niveau national (+12 %).

### La hausse des défaillances ralentit

En 2024, 415 défaillances d'entreprises sont enregistrées en Corse, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2023 ► **figure 5**. Suite à la suspension des procédures juridiques pendant la crise sanitaire de 2020, puis au rattrapage lié à la reprise des procédures, la progression des défaillances ralentit nettement. Leur niveau dépasse ainsi la moyenne observée entre 2008 et 2019 qui s'établit à 360 défaillances par an. Dans la région, l'augmentation des défaillances est moins élevée que sur l'ensemble du territoire national (+17 %). Depuis août, le cumul des douze derniers mois tend même à diminuer, contrairement à la tendance nationale ► **figure 6**.

Au niveau infra-régional, les défaillances concernent davantage la Haute-Corse que la Corse-du-Sud, avec des hausses respectives de 16 % et de 9 % en 2024.

Le secteur agrégé du commerce-transport-hébergement et restauration, prépondérant dans l'économie corse, demeure le plus concerné avec 186 procédures de défaillance traitées par les tribunaux de commerce. Toutefois, la construction présente l'augmentation la plus marquée avec 132 défaillances enregistrées en 2024, soit 22 % de plus que l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par la récession que traverse actuellement le secteur. Entre 2018 et 2020, les défaillances concernaient en moyenne 130 entreprises par an dans le premier secteur et 85 entreprises dans le second. ●

Arnaud Luciani (Insee)

## ► 1. Nombre et évolution des créations d'entreprises par type et département

| Zonage         | Nombre de créations en 2024 |                                                    |                              |              | Évolution de l'ensemble (%) |                                                   |
|----------------|-----------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------|--------------|-----------------------------|---------------------------------------------------|
|                | Sociétés                    | Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs | Régime de micro-entrepreneur | Ensemble     | 2023-2024                   | Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> |
| Corse-du-Sud   | 940                         | 233                                                | 2 207                        | 3 380        | 5,5                         | 6,8                                               |
| Haute-Corse    | 861                         | 267                                                | 2 014                        | 3 142        | 5,2                         | 5,3                                               |
| <b>Corse</b>   | <b>1 801</b>                | <b>500</b>                                         | <b>4 221</b>                 | <b>6 522</b> | <b>5,4</b>                  | <b>6,1</b>                                        |
| France entière | 284 564                     | 110 480                                            | 716 194                      | 1 111 238    | 5,7                         | 7,0                                               |

<sup>1</sup> Évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** Données brutes.

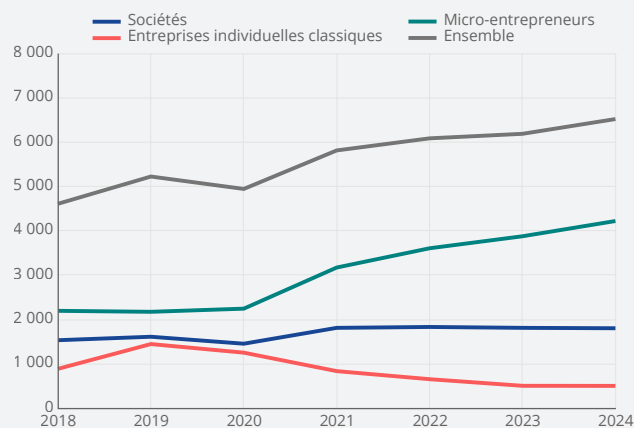
**Champ :** Ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, SIDE.

### ► Pour en savoir plus

- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse.

## ► 2. Évolution des créations d'entreprises – Corse



**Note :** Nombre de créations brutes.

**Champ :** Ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, SIDE.

## ► 3. Nombre et évolution des créations d'entreprises sous régime de micro-entrepreneur par secteur et département

| Zonage         | Nombre de créations en 2024 |              |                                                  |                          |                           |              | Évolution de l'ensemble (%) |                                                   |
|----------------|-----------------------------|--------------|--------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------|-----------------------------|---------------------------------------------------|
|                | Industrie                   | Construction | Commerce, transport, hébergement et restauration | Services aux entreprises | Services aux particuliers | Ensemble     | 2023-2024                   | Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> |
| Corse-du-Sud   | 219                         | 297          | 487                                              | 755                      | 449                       | 2 207        | 8,2                         | 13,5                                              |
| Haute-Corse    | 220                         | 258          | 440                                              | 684                      | 412                       | 2 014        | 9,6                         | 10,5                                              |
| <b>Corse</b>   | <b>439</b>                  | <b>555</b>   | <b>927</b>                                       | <b>1 439</b>             | <b>861</b>                | <b>4 221</b> | <b>8,9</b>                  | <b>12,1</b>                                       |
| France entière | 39 889                      | 51 317       | 204 035                                          | 258 784                  | 162 169                   | 716 194      | 7,3                         | 10,8                                              |

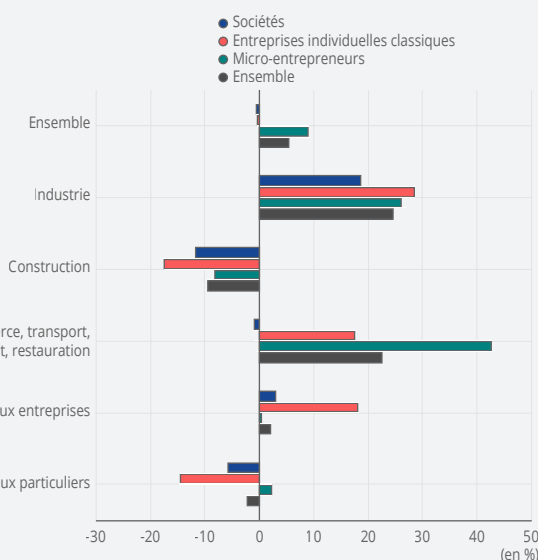
<sup>1</sup> Évolution qui aurait été observée pour les créations d'entreprises sous régime de micro-entrepreneur, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** Données brutes.

**Champ :** Ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, SIDE.

## ► 4. Évolution entre 2023 et 2024 du nombre de créations d'entreprises par secteur – Corse



**Note :** Données brutes.

**Champ :** Ensemble des activités marchandes non agricoles.

**Source :** Insee, SIDE.

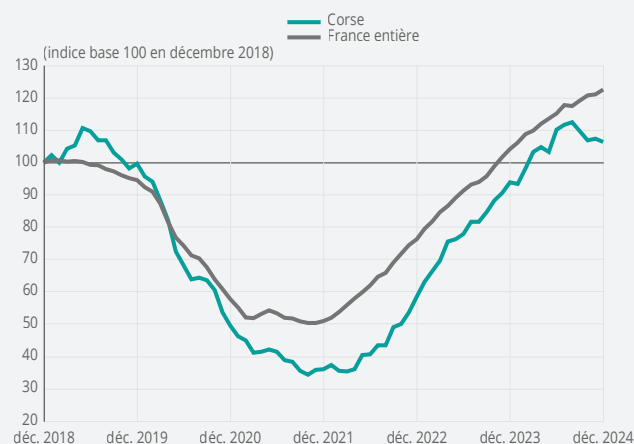
## ► 5. Nombre et évolution des défaillances d'entreprises par département

| Zonage         | Défaillances en 2024 (nombre) | Évolution entre 2023 et 2024 (%) |
|----------------|-------------------------------|----------------------------------|
| Corse-du-Sud   | 234                           | 9,3                              |
| Haute-Corse    | 181                           | 16,0                             |
| <b>Corse</b>   | <b>415</b>                    | <b>12,2</b>                      |
| France entière | 66 088                        | 17,4                             |

**Note :** Données brutes, en date de jugement.

**Source :** Fiben, Banque de France.

## ► 6. Évolution des défaillances d'entreprises



**Notes :** Données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

**Source :** Fiben, Banque de France.

### ► Avertissement sur les créations d'entreprises

En 2023, le suivi des créations d'entreprises a été perturbé par la mise en place du guichet unique de formalités des entreprises, fragilisant les résultats sur cette année. L'impact sur le volume annuel total est toutefois limité.

# Une économie régionale au ralenti

En Corse, en 2024, le chiffre d'affaires global des services marchands progresse modérément. Il augmente moins vite que l'inflation. Les professionnels du transport et de la restauration répercutent la hausse des coûts sur leurs prix, ce qui freine la demande. Seule la location de voitures connaît une croissance des transactions. Dans l'industrie, ce chiffre se replie, sauf pour la fabrication de matériels de transport. Dans le bâtiment, la baisse de la demande sur toute l'année impacte le chiffre d'affaires, en particulier dans le gros œuvre et les travaux publics.

## Une progression modérée dans les services marchands

En 2024, le chiffre d'affaires des services marchands progresse de 1,3 %, soit moins vite que l'inflation qui s'établit en moyenne à 2,0 % à l'échelon national. L'hôtellerie et la restauration maintiennent leurs chiffres, mais avec des variations de composantes prix/volumes opposées : les uns vendent plus en volume mais avec des prix plus bas, alors que c'est l'inverse pour les autres.

Les incertitudes économiques et les difficultés de recrutement toujours observées freinent l'évolution des effectifs salariés.

Les investissements reculent dans les services marchands. Cette tendance est moins marquée dans l'hébergement et la restauration, qui a déjà réduit ses investissements en 2023.

Dans un contexte d'inflation moindre en 2024, les marges des sociétés sont moins freinées qu'en 2023, mais pour la majorité, elles ne progressent pas.

## Une activité en baisse dans l'industrie

Dans l'industrie, le chiffre d'affaires de 2024 se révèle inférieur aux attentes, avec une baisse généralisée ► **figure 1**. Seule la fabrication de matériels de transport affiche une progression, mais inférieure aux prévisions. Au regard de l'inflation nationale même maîtrisée en 2024, ces performances pour les entreprises corses résultent pour beaucoup des baisses de volumes vendus.

Cependant, l'investissement reste dynamique, notamment dans l'agroalimentaire et les industries manufacturières, avec une priorité donnée aux équipements plutôt qu'à l'immobilier.

La rentabilité reste stable pour la majorité, mais un tiers des entreprises présente néanmoins une dégradation.

## Une faiblesse de la demande dans le bâtiment

La construction traverse une année 2024 difficile, affectée par la hausse des matières premières, la complexité d'obtenir des permis, le ralentissement de la distribution du crédit et la baisse de la demande publique et privée. La majorité des acteurs déclarent un recul significatif du chiffre d'affaires. Les travaux publics souffrent particulièrement d'un faible nombre de grands chantiers. Les entreprises commencent à ajuster leurs effectifs à partir du dernier quadrimestre 2024. Cela n'empêche pas la rentabilité d'être fortement affectée.

Face à la baisse d'activité et à l'absence de perspectives favorables, les investissements sont réduits.

## Une disparité dans les anticipations de croissance en 2025

Tous les secteurs des services marchands anticipent une croissance en 2025, avec de fortes disparités. Le transport prévoit une hausse prudente de 1,2 %, identique à 2024. L'hébergement et la restauration s'attendent à une progression de 2,4 %. Les effectifs devraient suivre les tendances de 2024, avec une stagnation dans le transport et l'hébergement-restauration, voire une baisse pour ce dernier.

Les entreprises auraient une sensibilité toute particulière à la maîtrise des coûts, notamment salariaux, pour préserver leur rentabilité.

Les perspectives pour l'industrie en 2025 sont variables : la fabrication de matériels de transport prévoit une stabilité, tandis que l'agroalimentaire espère compenser la baisse mesurée en 2024. Les autres industries devraient voir leur chiffre d'affaires continuer de reculer.

Les effectifs s'ajusteraient à l'évolution de l'activité. L'agroalimentaire prévoit une réduction d'activité, tandis que l'industrie métallurgique anticipe une légère hausse. La rentabilité devrait rester stable pour la majorité des entreprises.

Les prévisions restent négatives pour la construction en 2025. Les carnets de commandes sont insuffisants et les chantiers en cours peu significatifs. Près de 90 % des entreprises anticipent une réduction de la durée de leurs projets. Les restructurations amorcées fin 2024 devraient s'intensifier, entraînant une réduction des effectifs salariés. La rentabilité continuerait de se dégrader, surtout dans les travaux publics, et ce malgré une meilleure gestion des coûts.

## Des encours de crédits bancaires identiques à leur niveau de 2023

En 2024, les encours de crédits bancaires (créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à l'habitat et comptes ordinaires débiteurs) sont stables en Corse (+0,0 %) ► **figure 2**. Ce maintien se fait alors que ces mêmes encours reculent de 0,4 % en France Métropolitaine, et de 1,1 % en France de province.

Ces encours marquent un léger repli en 2024 pour la Corse du Sud (indice 142,3 en 2023 et 141,4 en 2024, indice base 100 en 2019), alors que les encours de Haute-Corse progressent légèrement (indice 143,1 en 2023 et 143,8 en 2024) ► **figure 3**.

La Haute-Corse confirme ainsi sa part majoritaire dans l'encours régional et accroît le différentiel avec la Corse-du-Sud ► **figure 4**.

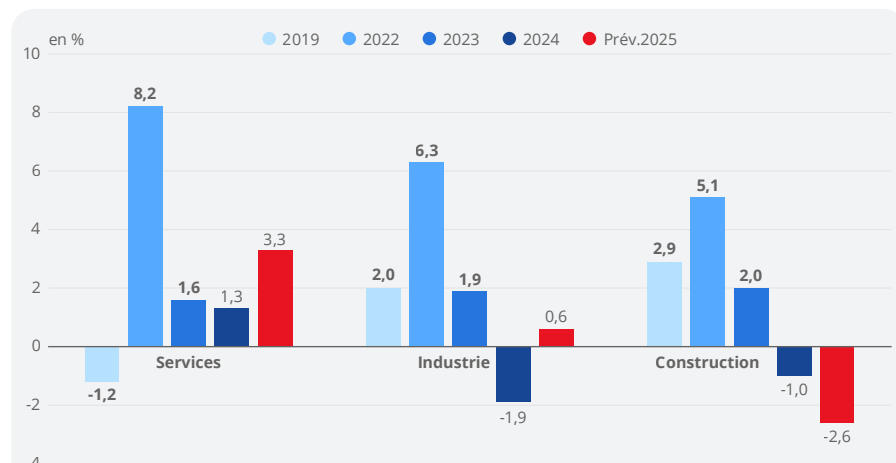
En 2024, hors comptes ordinaires débiteurs, les crédits d'équipement et à l'habitat sont les seuls à progresser, avec respectivement +4,1 % et +0,9 %.

La progression des crédits d'équipement est presque 2 fois moindre sur la France métropolitaine, et elle est négative pour les crédits à l'habitat.

Les crédits à l'habitat représentent 54 % des encours précités, les crédits d'équipement 31 % ► **figure 5**.

Pierre-Olivier LECHERE  
(Banque de France)

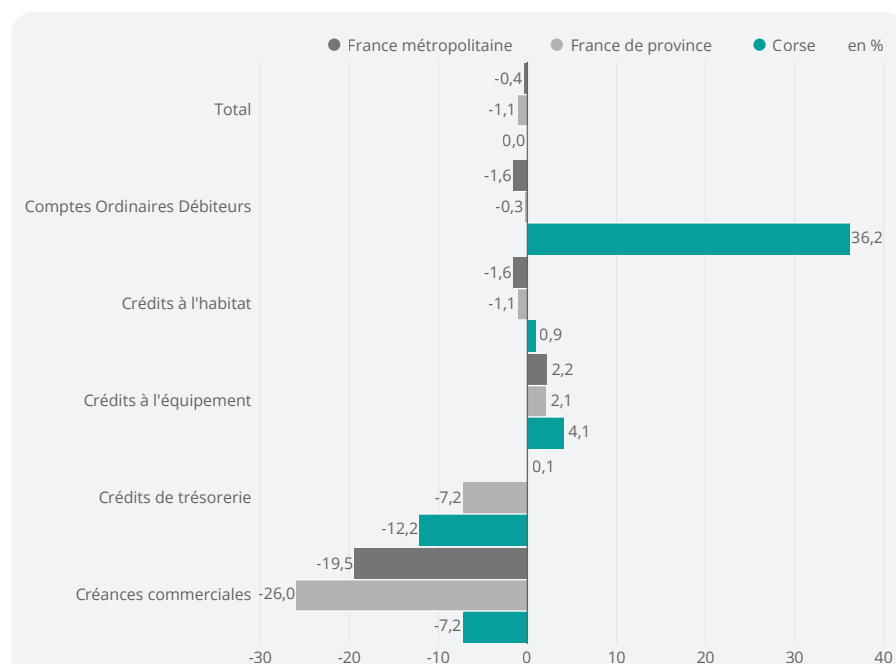
## ► 1. Évolution des chiffres d'affaires des trois grands secteurs d'activité en Corse



**Note :** Enquête début 2025 pour résultat 2024 et prévisions 2025.

**Source :** Banque de France, les entreprises en Corse, Bilan 2024 – Prévisions 2025.

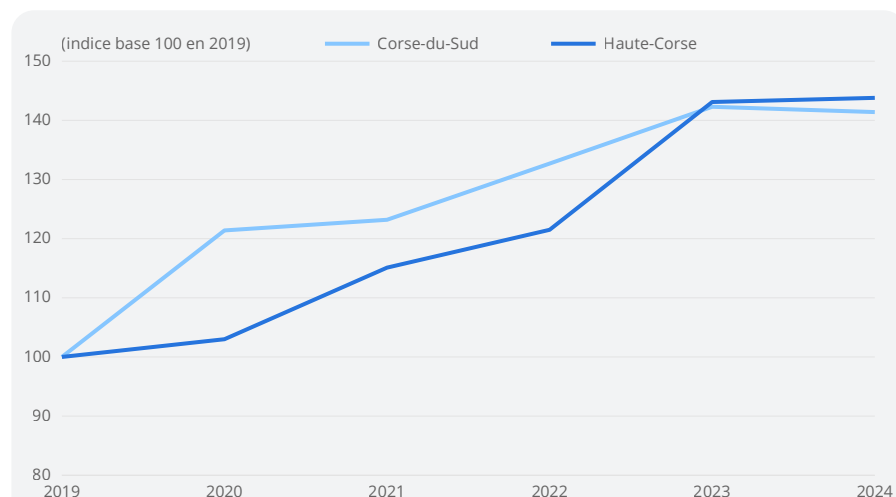
## ► 2. Évolution des crédits par type d'encours entre 2023 et 2024



**Note :** La valeur nominale des comptes ordinaires débiteurs est faible sur l'ensemble des crédits.

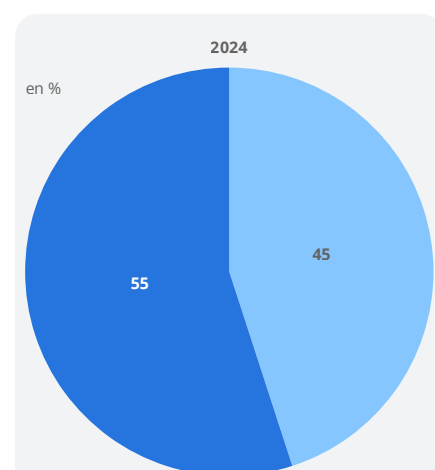
**Source :** Données Banque de France.

## ► 3. Évolutions départementales des encours de crédits de 2019 à 2024



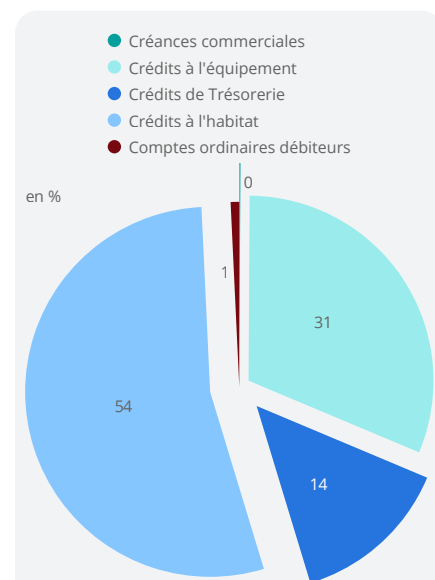
**Source :** Banque de France, centralisations financières territoriales des crédits à fin décembre 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

## ► 4. Répartition départementale des encours de crédits en 2024



**Source :** Banque de France, centralisations financières territoriales des crédits.

## ► 5. Répartition des crédits par type d'encours à fin décembre 2024



**Source :** Banque de France, centralisations financières pour la région Corse des crédits en stock à fin décembre 2024.

## ► Pour en savoir plus

- Les entreprises en Corse – Bilan 2024 et Perspective 2025.
- Tendances régionales : Corse, Banque de France.

# Une croissance modérée des chiffres d'affaires et un repli des investissements

En 2024, les chiffres d'affaires régionaux déclarés par les entreprises assujetties à la TVA progressent de 2,1 % sur un an, soit une évolution supérieure à l'inflation (+1,3 %). Dans le même temps, l'investissement global régional ralentit nettement. Ces résultats ne rendent toutefois pas compte des évolutions sectorielles contrastées.

### Une progression mesurée des chiffres d'affaires régionaux

En Corse, tous secteurs confondus et dans le cadre du régime réel de TVA, les chiffres d'affaires déclarés par les entreprises, cumulés sur un an, progressent de +2,1 % en 2024 par rapport à 2023. La hausse régionale est supérieure à l'inflation (+2,0 %). Déflatée, cette progression est comparable à celle de 2023 (+4,4 % avec une inflation de +3,7 %).

Sur la même période, la croissance nationale des chiffres d'affaires s'établit à +0,8 %. Après un premier trimestre atone, l'augmentation régionale du chiffre d'affaires s'accélère à compter du deuxième trimestre 2024, bénéficiant d'une activité globale dynamique sur les neuf derniers mois de l'année ► [figure 1](#). La croissance de chiffre d'affaires observée est de +2,1 % au deuxième trimestre, puis +2,7 % au troisième trimestre comme au quatrième trimestre 2024.

### Des évolutions sectorielles présentant de fortes disparités

Au 31 décembre 2024, deux secteurs d'activité, le commerce – réparation automobile et la construction, représentent 55 % du volume total du chiffre d'affaires déclaré par les entreprises au cours de l'année ► [figure 2](#). La concentration est plus marquée dans l'île qu'au plan national, pour lequel ces mêmes secteurs représentent 39 % du volume.

Le chiffre d'affaires diminue dans quatre grands secteurs ► [figure 3](#). Ainsi, la construction affiche un retrait marqué, avec une réduction de 4,0 % du chiffre d'affaires sur un an. Ce repli est consécutif à la faible progression de 2023 (+0,8 %) et rompt avec la croissance de 2022 (+12,5 %).

Les chiffres d'affaires baissent également dans l'industrie manufacturière (-4,1 %) et les activités immobilières (-3,8 %). Dans le commerce et réparation automobile, le repli régional est de 0,9 % sur un an après deux années consécutives de croissance. À l'inverse, les autres secteurs observés présentent un fort dynamisme : les activités de services administratifs et de soutien (+17,7 %), les activités spécialisées scientifiques et techniques (+13,3 %),

le transport et entreposage (+5,3 %) et l'hébergement-restauration (+5,1 %).

Au plan départemental, la Haute-Corse affiche encore cette année une nette progression des chiffres d'affaires, avec +3,5 % contre +0,7 % pour la Corse-du-Sud. L'évolution de la Haute-Corse est portée principalement par la progression de trois secteurs (parmi les huit présentés) : les activités de services administratifs et de soutien (+30,4 %), les activités spécialisées scientifiques et techniques (+20,9 %) ainsi que l'hébergement-restauration (+10,3 %). À l'inverse, en Corse-du-Sud les chiffres d'affaires sont en repli pour la majorité des secteurs observés. Seuls le transport et l'entreposage (+12,4 %), les activités spécialisées scientifiques et techniques (+5,2 %) et l'hébergement-restauration (+1,7 %) marquent une progression (données provisoires au 20/03/2025). En dépit des disparités sectorielles, tous secteurs confondus, les évolutions de chiffre d'affaires au sein de chaque département présentent de fortes similarités sur les deux dernières années ► [figure 4](#).

### Des évolutions d'investissement variables selon les secteurs

La TVA déductible sur immobilisations déclarée reflète le niveau d'investissement. C'est un déterminant de la croissance à long terme. Elle correspond à une dépense engagée en vue d'obtenir des flux de revenus futurs.

Sur un an glissant, le montant régional de TVA déductible sur immobilisations se replie de 2,5 % après une croissance modérée en 2023 et une augmentation importante en 2022. Au terme de 2024, plusieurs secteurs affichent un ralentissement de leurs investissements pour la deuxième année consécutive ► [figure 5](#). C'est notamment le cas des activités immobilières et de la construction avec respectivement des replis de 20,7 % et 14,5 %. Les diminutions constatées sont plus accentuées qu'en 2023, période pour laquelle une contraction des investissements avait déjà été observée. L'impact des taux d'intérêt élevés est en partie responsable de cette évolution, tout comme les incertitudes politiques et économiques.

Il en est de même pour l'hébergement-restauration, secteur pour lequel une baisse de 14,0 % est observée en 2024, après un repli de 4,3 % en 2023.

Les ralentissements observés sur ces trois secteurs s'expliquent également par de forts investissements au début de la décennie 2020 (+13,7 % en 2021 et +6,3 % en 2022 pour la construction, +1,3 % en 2021 et +24,3 % en 2022 concernant les activités immobilières et +6,6 % en 2021 et +37,1 % en 2022 pour l'hébergement-restauration). L'industrie manufacturière marque également un recul de 5,2 %, après avoir investi fortement pendant trois années consécutives.

À l'inverse, au cours de l'année 2024, plusieurs secteurs affichent une reprise des investissements après un repli en 2023. C'est notamment le cas du commerce (+6,9 % contre -11,1 % en 2023) et des activités financières et d'assurance (+22,2 % contre -8,9 % en 2023).

### Un nombre d'entreprises en difficulté similaire à la période avant crise

Le nombre de saisines régionales des commissions des Chefs de Services Financiers (CCSF) est un indicateur des difficultés des entreprises (difficultés de trésorerie, besoins en fonds de roulement insuffisants, etc.). En retrait depuis 2020, les demandes de 2024 correspondent au niveau d'avant-crise. Les plans de règlement attribués sur les douze derniers mois ont permis de préserver 615 emplois directs. ●

Marie Geronimi

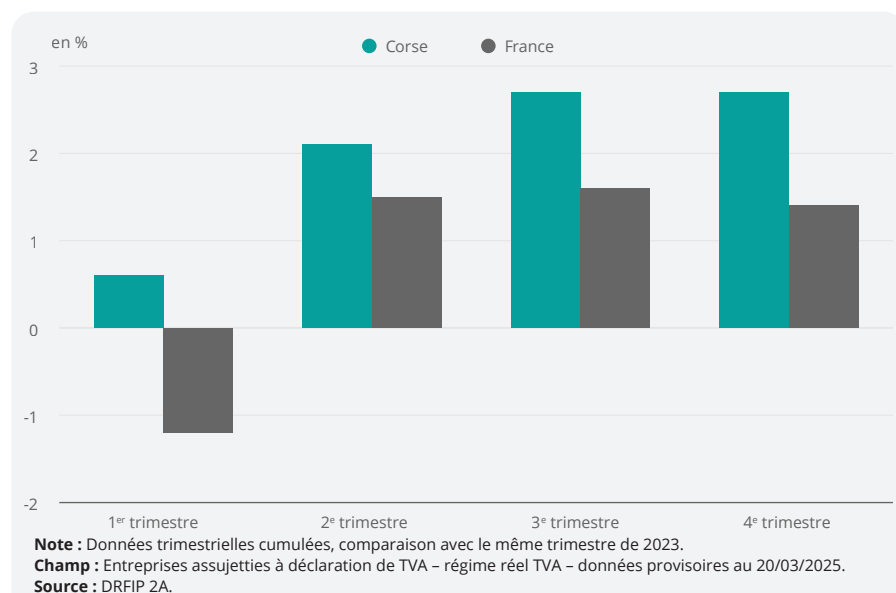
#### ► Avertissement

Cette publication s'appuie sur des données provisoires au 20/03/2025 et près de 160 000 déclarations mensuelles et trimestrielles. Le montant régional de TVA déductible sur immobilisation est estimé hors secteurs « transport et entreposage » et hors « activités de services administratifs et de soutien ».

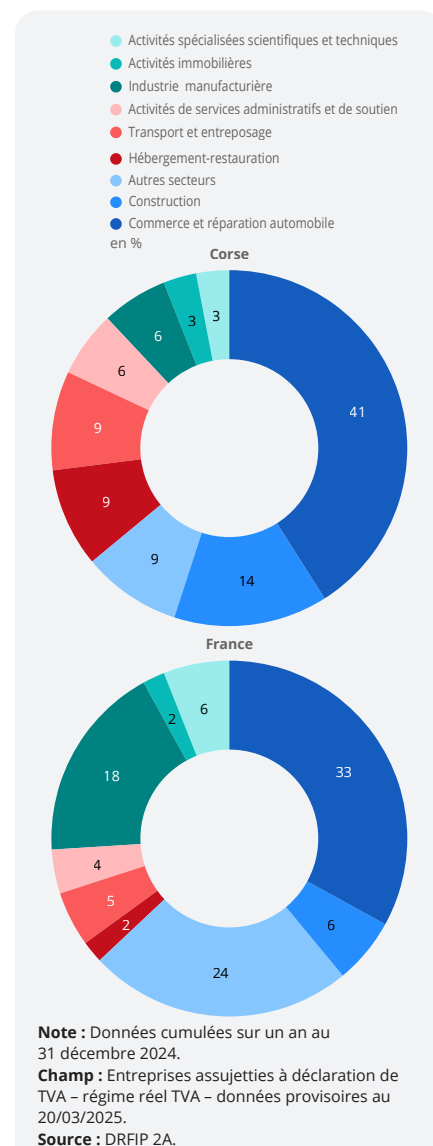
#### ► Pour en savoir plus

- Portail statistique national de la DGFiP.

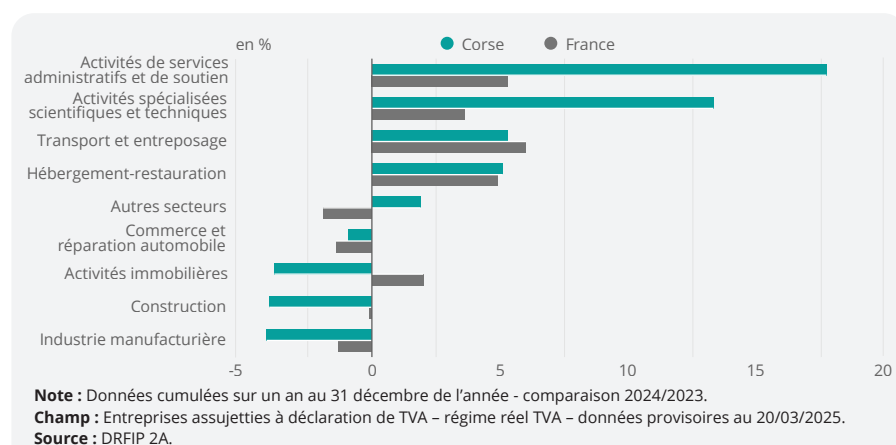
## ► 1. Évolutions trimestrielles régionale et nationale des chiffres d'affaires déclarés entre 2024 et 2023.



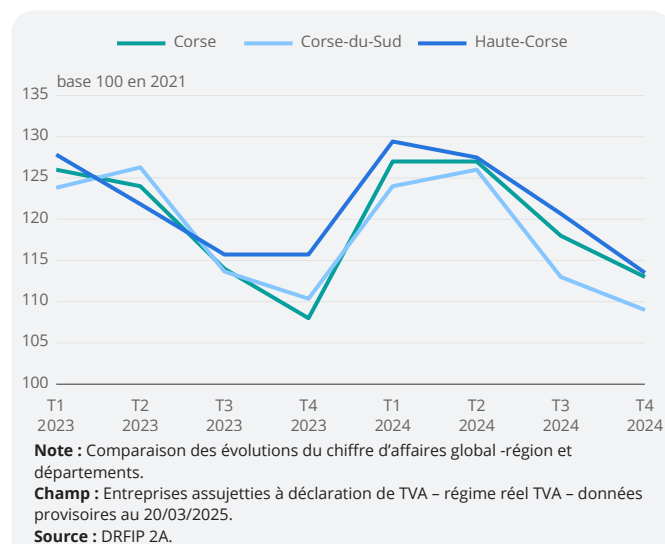
## ► 2. Répartition sectorielle des chiffres d'affaires déclarés au plan national et en Corse en 2024



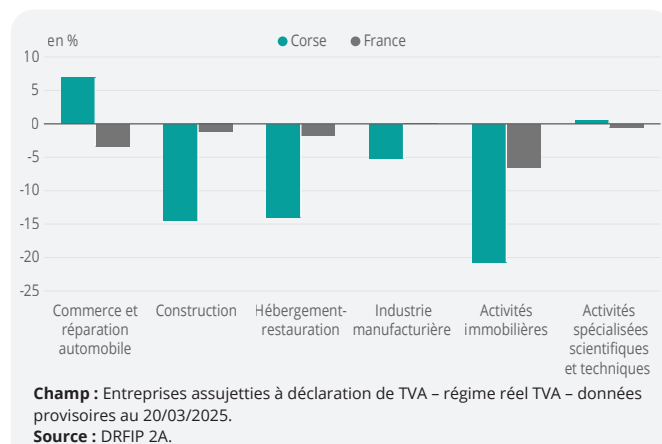
## ► 3. Évolution sectorielle des chiffres d'affaires déclarés 2024 par rapport à 2023



## ► 4. Évolutions du chiffre d'affaires global sur les 24 derniers mois pour la Corse et ses départements



## ► 5. Évolution de l'investissement des entreprises par secteur d'activité



# Entre contraintes et opportunités, la croisée des chemins

Dans un contexte toujours très contraint, les problématiques de l'agriculture corse évoluent peu. Portées par la vigne et les vergers d'agrumes, les productions végétales connaissent une nouvelle campagne satisfaisante, même si une réduction des débouchés et donc une concurrence accrue semblent se profiler. Handicaps structurels persistants et pression sanitaire croissante continuent de peser sur les filières d'herbivores. Leurs productions baissent encore en 2024. Dans son rôle de revitalisation de l'intérieur qui déborde la simple sphère agricole, le modèle du pastoralisme insulaire y joue son avenir.

### Un contexte toujours empreint de fragilité

Bien qu'il soit moins marqué que les années précédentes (-4 %), le déficit de précipitations affecte tout de même la Corse pour la cinquième année consécutive. Seule région française en déficit pluviométrique en 2024, ce sont surtout les disparités des pluies qui atteignent les activités agricoles : disparité géographique, avec une partie sud de l'île restée très sèche, et disparité temporelle, avec de fortes intempéries en début d'année et à l'automne, entrecoupées de périodes de sécheresse ► [figure 1](#) ► [figure 2](#). Amorcée en 2023 après deux années de hausses, la baisse des prix des moyens de production s'infléchit en 2024. Ces prix profilent toutefois un rebond au dernier trimestre, ils pèsent sur les exploitations agricoles dans un climat international toujours incertain.

### Viticulture, un retour à la normale et des perspectives troublées

Avec un vignoble marqué par une récolte exceptionnelle l'année précédente, la production 2024 revient dans les standards d'une année normale avec 350 000 hectolitres. Elle se confronte pourtant à des sécheresses récurrentes et à un nouveau ravageur, la cicadelle africaine. Les vendanges s'allongent dans la durée et débordent largement sur le mois d'octobre pour les cépages les plus tardifs, fait rare dans le contexte du réchauffement climatique. Ces aléas compliquent le travail des vignerons avec notamment une hétérogénéité marquée dans la maturité des raisins ► [figure 3](#). En termes de commercialisation, les stocks importants de 2023 peinent à s'écouler, surtout pour le vin rosé. À l'international, les professionnels redoutent les futures taxes américaines, avec en arrière plan un premier épisode douloureux en 2019.

### Clémentines, production record et commercialisation perturbée

Avec 48 600 tonnes récoltées en 2024, la clémentine corse pulvérise son précédent record – vieux de deux ans – de près de 6 000 tonnes ► [figure 4](#). De ce fait, la commercialisation est plus difficile cette année, l'abondance de fruits à écouler se double de problèmes de qualité : manque de coloration en début de campagne du fait des températures élevées d'octobre et beaucoup de petits calibres engendrant un surcroît de tris. Paradoxalement, les apports manquent parfois à des moments clés de la campagne, comme au moment des fêtes de fin d'année. Les conditions climatiques gênent en effet la récolte et l'acheminement, avec des perturbations dans les liaisons maritimes. Les prix sont globalement en dessous de ceux de l'année passée, notamment lors de la période des fêtes.

Parmi les autres cultures tirant leur épingle du jeu, l'avocat poursuit son développement accéléré ► [figure 5](#). Marginale il y a encore cinq ans, sa production a de nouveau doublé en un an. Elle dépasse dorénavant les 650 tonnes.

### Des filières animales en quête de viabilité

Encore fragilisée par la fièvre catarrhale et toujours en manque de structuration en 2024, la filière pastorale a du mal à faire face aux dégradations de ses conditions d'exploitation ► [figure 6](#). Malgré une décélération, le coût des intrants reste élevé. L'accès au foncier agricole demeure difficile et l'adaptation continue au réchauffement climatique rajoute aléas et contraintes. Dans ce contexte, les cheptels ovins et caprins et les productions laitières afférentes poursuivent leur baisse ► [figure 7](#). Il en est de même pour les bovins dont les effectifs sont en recul constant depuis

plusieurs années. Première région française à avoir bénéficié en 2023 du nouveau système d'identification du bétail, l'opération de puçage via bolus (petite capsule en céramique déposée dans l'estomac de l'animal) est en voie d'achèvement. Fin 2024, 90 % du cheptel est couvert. Côté production, si l'abattage des veaux connaît une légère amélioration, celui des gros bovins poursuit sa décline depuis 2020 pour atteindre des niveaux inférieurs à ceux de 2019, année pourtant historiquement basse. Enfin, la découverte d'un nid de frelons asiatiques en août 2024 à Bastelicaccia inquiète les acteurs d'une filière apicole déjà fragile. Des mesures de prévention sont d'ores et déjà à l'étude, avec la mise en place envisagée d'un protocole de surveillance accrue et l'installation de pièges sélectifs.

### Craintes sur les débouchés

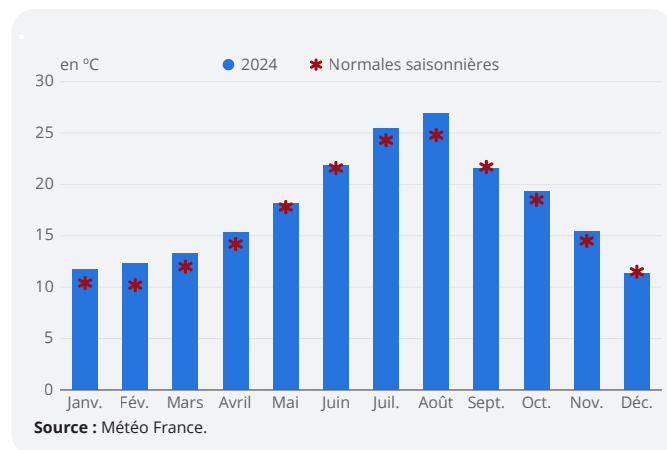
Championne des circuits courts, la Corse incarne une relation directe entre producteurs et consommateurs. Une bonne partie du potentiel d'écoulement des produits locaux se situe au cœur de la saison touristique. Or, 2024 marque peut-être un tournant dans ce domaine : si la fréquentation touristique se maintient en volume, les dépenses des visiteurs sont plus mesurées avec la contraction de leur pouvoir d'achat. Dans de nombreux secteurs (charcuterie, fromages, vins), les stocks restants sont plus élevés que les années précédentes. ●

Vincent Delor, Philippe Pailler  
(Direction régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt)

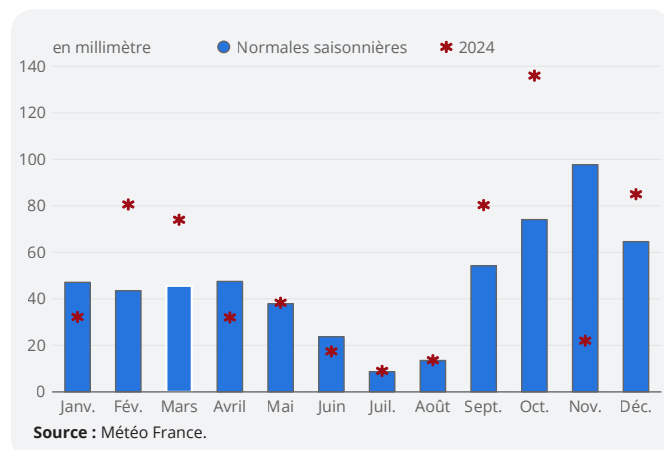
#### ► Pour en savoir plus

- « Viticulture - Bilan de campagne 2024 : retour à la normale », Draaf, février 2025.
- « Clémentine corse – Bilan de campagne » Draaf, mai 2025.

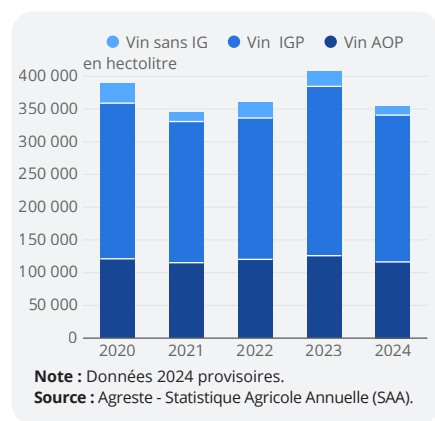
## ► 1. Météorologie : températures moyennes en 2024



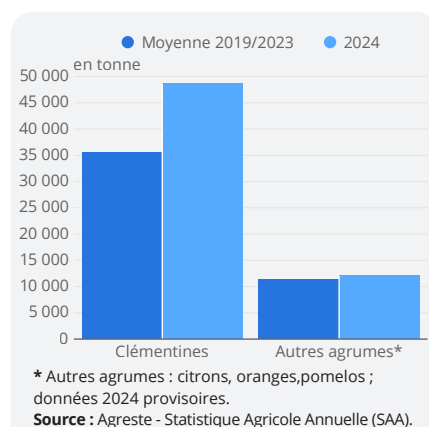
## ► 2. Météorologie : précipitations moyennes en 2024



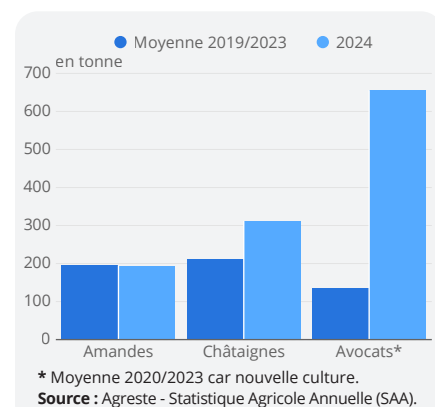
## ► 3. Production viticole



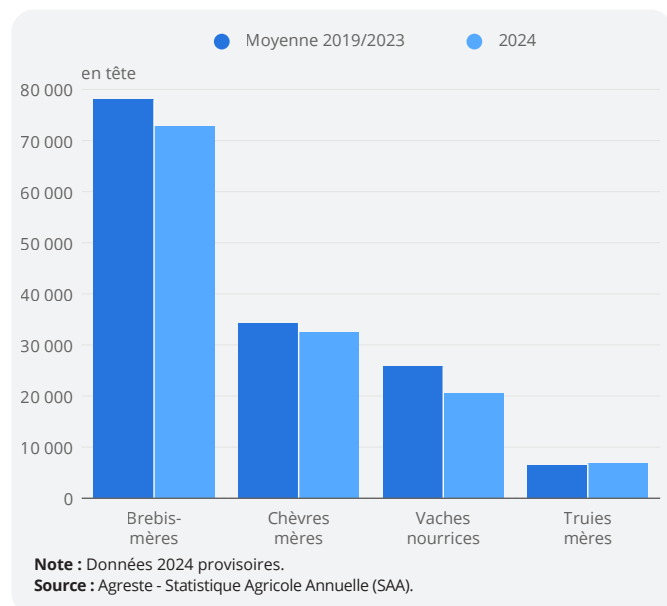
## ► 4. Production d'agrumes



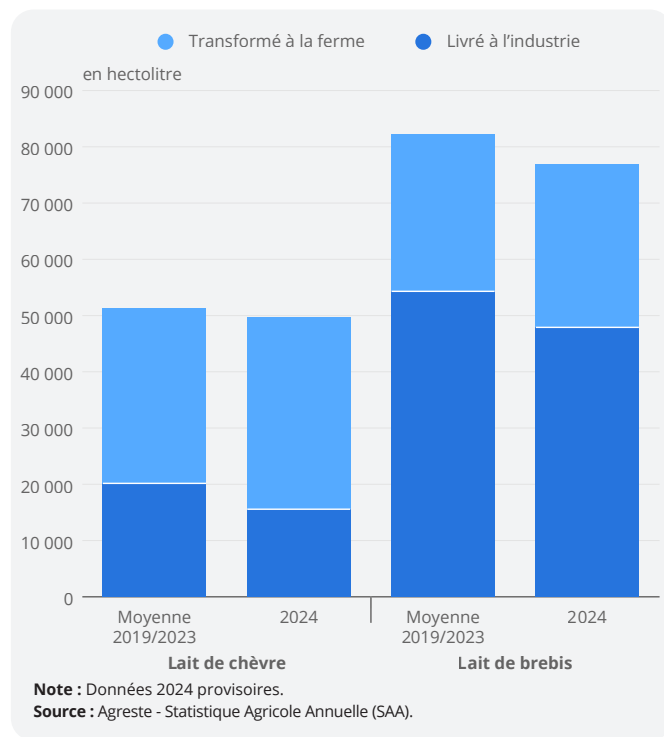
## ► 5. Production des autres vergers



## ► 6. Bétail en nombre de têtes



## ► 7. Production laitière



# 2024 : encore une année morose pour la construction

En 2024, le nombre de logements autorisés à la construction en Corse recule de 14 %. La Haute-Corse résiste avec une hausse de 9 %, tandis que la Corse-du-Sud présente une chute de 36 %. En revanche, les surfaces autorisées dédiées aux locaux professionnels bondissent de 37 % sur l'île. Les mises en chantier diminuent, même si celles des logements collectifs et résidentiels progressent de 18 % en Haute-Corse. Enfin, les mises en vente de logements neufs stagnent à un niveau historiquement bas, tandis que leurs ventes effectives diminuent de 8 %.

## Un net recul des autorisations de logements en Corse-du-Sud

En 2024, le nombre de logements autorisés à la construction diminue de 14 % et s'établit à 3 800 logements sur un an ► **figure 1**. La baisse régionale est plus marquée qu'en moyenne nationale (-12 %). Les volumes annuels de permis se rapprochent désormais des niveaux d'il y a deux décennies après deux périodes fastes en 2016/2017 et 2019. Ainsi, les évolutions deviennent erratiques. Les autorisations de construire plongent de 36 % en Corse-du-Sud avec 800 logements de moins ► **figure 2**. En revanche, la Haute-Corse concentre les deux tiers des autorisations régionales avec 200 logements supplémentaires par rapport à 2023 (+9 %), à contre-courant de son évolution annuelle moyenne 2018-2023. Les logements collectifs représentent 69 % des autorisations de construire, soit 4 points de plus qu'en 2023.

## Augmentation de 37 % des surfaces dédiées aux locaux professionnels

La surface totale autorisée pour la construction de locaux professionnels atteint 184 000 m<sup>2</sup> en 2024. Elle bondit de 37 % par rapport à 2023 pour se situer au même niveau qu'en 2022. Cette hausse contraste avec la stabilité nationale ► **figure 3**. Les entrepôts (25 %), les services publics ou d'intérêt collectif (20 %) et les bureaux (16 %) sont les principaux destinataires de ce marché. Les commerces et les exploitations agricoles ou forestières pèsent quant à eux pour 14 % et 12 % des surfaces autorisées ► **figure 4**. Parmi ces autorisations de locaux, les surfaces dédiées à l'hébergement hôtelier et aux bureaux croissent de 80 % au détriment de celles destinées à l'artisanat.

## Des mises en chantier de logements collectifs en progression en Haute-Corse

En Corse, le nombre de logements commencés s'établit à 2 600 en 2024, soit une diminution de 5 % sur un an ► **figure 5**. En Haute-Corse, ce volume est stable, même si les mises en chantier de logements collectifs et en résidences progressent nettement (+18 %). En Corse-du-Sud, le repli est de 7 %, une évolution proche de la baisse nationale (-5 %). Comme dans l'Hexagone, le nombre de logements individuels purs ou groupés commencés chute de 17 % sur l'île.

## Des mises en vente et ventes effectives de logements neufs toujours en retrait

Les mises en vente de logements neufs reculent de 2 % en 2024, avec 810 logements neufs nouvellement commercialisés. Cette baisse reste contenue par rapport au niveau national qui affiche un repli sévère (-41 %). Cette décroissance s'accompagne d'une diminution des ventes effectives de maisons et d'appartements neufs de 8 %, un rythme similaire à la moyenne métropolitaine. En conséquence, le stock de logements neufs disponibles augmente de 10 % en fin d'année sur l'île ► **figure 6**.

## Léger recul du prix du mètre carré des appartements

Concernant les opérations de vente de cinq logements et plus, 530 appartements neufs ont été vendus en Corse en 2024. Le prix moyen du mètre carré des appartements neufs baisse de 2 % sur un an. Il s'établit à 4 275 euros/m<sup>2</sup> et

se rapproche de la moyenne nationale à 4 751 euros/m<sup>2</sup>. Comme au niveau national, les appartements constituent 93 % des logements neufs mis en vente. Sur l'île, les maisons neuves représentent un marché restreint avec une quarantaine de ventes en 2024. Le faible nombre de transactions et l'hétérogénéité de l'offre limitent toute comparaison annuelle ou spatiale des prix. ●

Martine Agostini, Jean Walgenwitz  
(Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Corse)

### ► Avertissement

Les évolutions sont calculées sur les données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

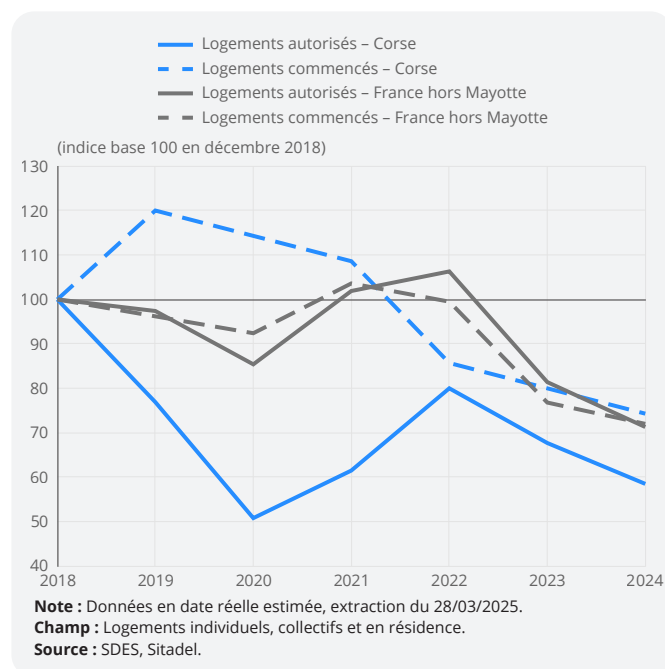
Les données sont estimées en mars 2025. Les estimations régionales et départementales sont calées sur les estimations nationales. Concernant la Corse, elles portent sur des volumes de permis et de mises en chantier relativement faibles. Diffusées en cumul annuel, elles restent cependant davantage sujettes à révision chaque mois. Les estimations présentées dans cette publication sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives.

Les données diffusées sur la commercialisation des logements neufs incluent les logements neufs rénovés et réhabilités, c'est-à-dire issus de la construction sur existant. Cela permet une meilleure représentativité du marché du logement neuf.

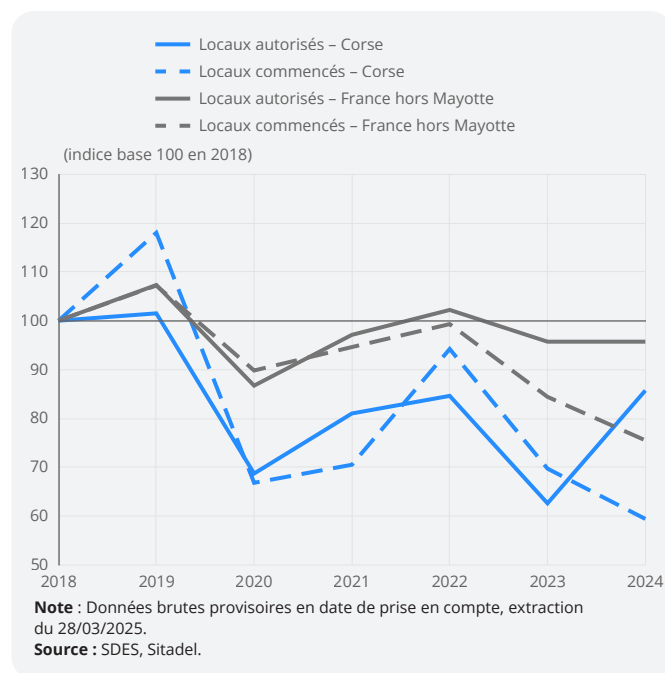
### ► Pour en savoir plus

- Observatoire du logement, Dreal Corse.

## ► 1. Évolution de la construction de logements



## ► 3. Évolution de la construction de locaux non résidentiels



## ► 5. Logements commencés par département

| Zonage              | Logements en 2024 (nombre) | Évolution 2023-2024 (%) | Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> (%) |
|---------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------|
| Corse-du-Sud        | 1 000                      | -7,0                    | -10,0                                                 |
| Haute-Corse         | 1 600                      | -3,8                    | -0,3                                                  |
| <b>Corse</b>        | <b>2 600</b>               | <b>-5,1</b>             | <b>-4,9</b>                                           |
| France hors Mayotte | 288 500                    | -6,2                    | -5,1                                                  |

**1** Évolution qui aurait été observée pour les logements commencés, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.  
**Notes :** Données en date réelle estimée, extraction du 28/03/2025. Les évolutions sont calculées sur les données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.  
**Source :** SDES, Sitadel.

## ► 2. Construction autorisée de logements par département

| Zonage              | Logements en 2024 (nombre) | Évolution 2023-2024 (%) | Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> (%) |
|---------------------|----------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------|
| Corse-du-Sud        | 1 400                      | -36,2                   | -7,1                                                  |
| Haute-Corse         | 2 400                      | 8,5                     | -8,3                                                  |
| <b>Corse</b>        | <b>3 800</b>               | <b>-14,0</b>            | <b>-7,7</b>                                           |
| France hors Mayotte | 331 600                    | -12,4                   | -4,0                                                  |

**1** Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de logements, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Notes :** Données en date réelle estimée, extraction du 28/03/2025. Les évolutions sont calculées sur les données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Source :** SDES, Sitadel.

## ► 4. Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

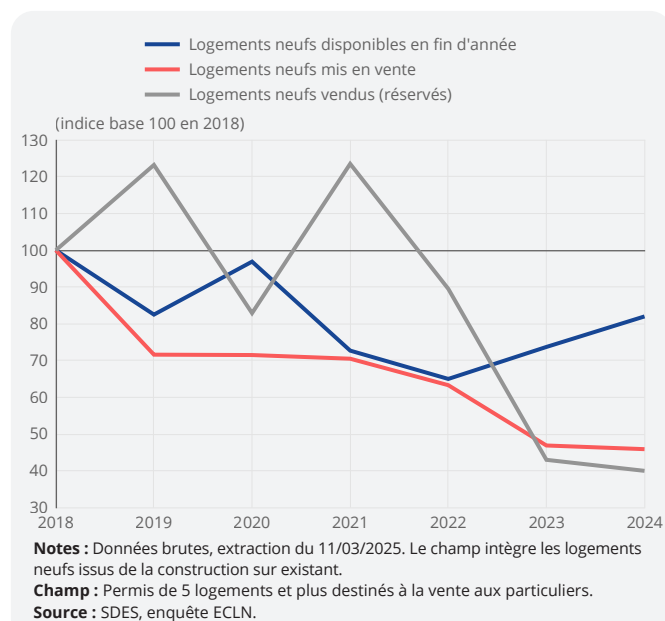
| Type de locaux                        | Surfaces autorisées en 2024 (milliers de m <sup>2</sup> ) | Corse               |                                                   | France entière      |                                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------|
|                                       |                                                           | Évolution 2023-2024 | Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> | Évolution 2023-2024 | Évolution annuelle moyenne 2018-2023 <sup>1</sup> |
| Artisanat                             | 4                                                         | -48,4               | 6,6                                               | -9,7                | -0,7                                              |
| Bureaux                               | 30                                                        | 80,3                | -3,7                                              | -8,9                | -4,8                                              |
| Commerce                              | 25                                                        | 9,0                 | -9,4                                              | -3,7                | 0,4                                               |
| Entrepôt                              | 45                                                        | 16,3                | 4,2                                               | -3,9                | 5,2                                               |
| Exploitation agricole ou forestière   | 21                                                        | 48,9                | -27,7                                             | 8,0                 | -6,1                                              |
| Hébergement hôtelier                  | 16                                                        | 82,0                | -17,9                                             | 1,7                 | -2,8                                              |
| Industrie                             | 6                                                         | 67,1                | -5,3                                              | 3,6                 | 3,3                                               |
| Service public ou d'intérêt collectif | 37                                                        | 67,0                | 2,3                                               | 5,4                 | -1,5                                              |
| <b>Ensemble</b>                       | <b>184</b>                                                | <b>36,8</b>         | <b>-8,9</b>                                       | <b>0,0</b>          | <b>-0,9</b>                                       |

**1** Évolution qui aurait été observée pour la construction autorisée de locaux non résidentiels, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

**Note :** Données brutes provisoires en date de prise en compte, extraction du 28/03/2025.

**Source :** SDES, Sitadel.

## ► 6. Évolution de la commercialisation de logements neufs – Corse



# Un trafic de passagers en hausse porté par le transport maritime

Avec 8,4 millions de voyageurs accueillis dans les ports et aéroports de Corse, le flux de passagers augmente en 2024. Cette hausse est soutenue par le transport maritime, tandis que le trafic aérien évolue modestement. Les trois quarts des passagers voyagent sur les lignes françaises. En revanche, la fréquentation des croisières recule nettement.

### Un accroissement de 2 % du flux de passagers

En 2024, les ports et aéroports de Corse accueillent 8,4 millions de passagers. Le volume de voyageurs progresse de 2,0 % sur un an, soit 168 000 passagers supplémentaires ► **figure 1**. En pleine saison, la hausse du trafic au mois d'août (+77 100) contrebalance le recul de juillet (-64 000 passagers) ► **figure 2**.

Si l'avion représente 53 % des flux de voyageurs sur l'année, les ferries transportent un plus grand nombre de passagers sur les deux mois d'été. Notamment en août où 58 % des voyageurs passent par un port de Corse.

### Une augmentation de 3 % du transport de passagers maritime

Sur les 168 000 voyageurs supplémentaires, 142 000 sont des passagers maritimes. Le trafic en mer augmente ainsi de 3,4 % ► **figure 3**. Le port de Bastia accueille la moitié de ces passagers. Pourtant, Ajaccio présente l'évolution annuelle la plus importante, avec un trafic qui progresse de 6,7 %. Le port de l'Île-Rousse représente 10 % du trafic et maintient un nombre de passagers similaire à 2023.

Bonifacio qui assure les liaisons régulières avec la Sardaigne, constitue quant à lui 6 % du flux. Le nombre de passagers reste stable malgré l'arrêt des rotations en fin d'année dû à des problèmes techniques sur le bateau assurant le lien avec l'île en hiver. Le nombre de voyageurs transitant par les deux autres ports du Sud de l'île se replie. À Porto-Vecchio, la baisse est de 3,7 %. Bien que les volumes soient faibles, ils représentent 7 000 passagers

en moins par rapport à 2023. À Propriano, le trafic se rétracte également de 3,9 % soit l'équivalent de 4 000 passagers.

### Des liaisons aériennes en légère hausse

Le trafic aérien transporte 4,4 millions de passagers ► **figure 4**. Ce flux progresse de 0,8 %, porté par la hausse des échanges avec l'international (+3,0 %) et la légère augmentation des liaisons avec le continent (+0,5 %). L'accroissement du nombre de passagers bénéficie aux petits aéroports. Le trafic à Figari et Calvi est essentiellement saisonnier, la fréquentation y est multipliée par dix entre l'hiver et l'été. Le nombre de passagers de l'aéroport de Calvi augmente de 10,2 % et celui de Figari de 1,6 %. Ajaccio reste le premier aéroport de Corse avec 1,6 million de passagers, ce nombre se replie de 0,4 %. L'aéroport de Bastia enregistre un flux de 1,5 million de passagers, également en baisse de 0,6 %.

### Trois quarts des voyageurs en liaison avec la France continentale

Parmi les 8,4 millions de passagers, 25 % voyagent sur des lignes internationales. Ce flux est marqué par une forte saisonnalité : en août, 33 % des voyageurs proviennent de l'étranger contre 7 % en janvier ► **figure 5**.

Concernant le trafic maritime, la liaison avec l'Italie représente 40 % du flux total des voyageurs. Entre 2023 et 2024, cette rotation transfrontalière accueille 100 000 passagers supplémentaires. Globalement, le trafic maritime international progresse de 7,3 %.

Sur les lignes aériennes internationales, les pays les plus représentés sont la Suisse, la Belgique et l'Allemagne. Le trafic international est relativement le plus élevé à Calvi où il représente 18 % du trafic. À Figari, cette proportion est de 15 %, soit un point de plus qu'à Bastia (14 %). À Ajaccio, elle s'établit à 11 %.

### Des croisiéristes en baisse

En 2024, 386 000 croisiéristes accostent en Corse, leur nombre recule de 15 %. Alors que le mois d'avril enregistre une légère reprise par rapport à l'année précédente, la baisse du trafic est marquée pendant la haute saison ► **figure 6**. Le port d'Ajaccio demeure le principal point d'entrée, neuf croisières sur dix y font escale. ●

Jean Walgenwitz (Dreal)

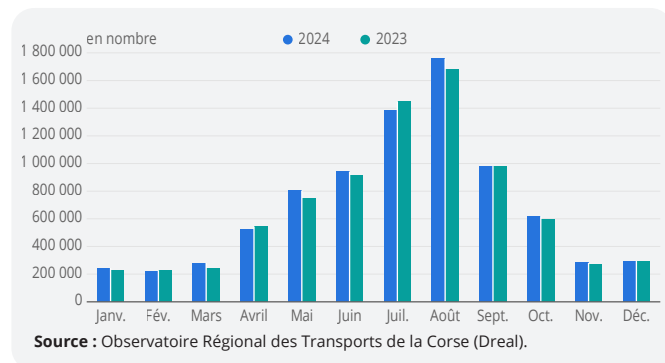
#### ► Encadré – 370 900 personnes de plus sur l'île à la mi-août

Entre le 30 juillet et le 22 août, le flux combiné des arrivées et des départs conduit à une présence quotidienne de plus de 300 000 passagers sur l'île. Le 13 août 2024 marque le pic de la saison touristique. Ce jour-là, la Corse compte 370 900 personnes de plus que sa population résidente. Ce pic de fréquentation était de 353 000 un an plus tôt ► **figure 7**.

#### ► Pour en savoir plus

- Observatoire régional des transports de la Corse.
- Notes de conjoncture trimestrielles, Insee Conjoncture Corse.

## ► 1. Passagers transportés dans les ports et les aéroports insulaires en 2024 et 2023



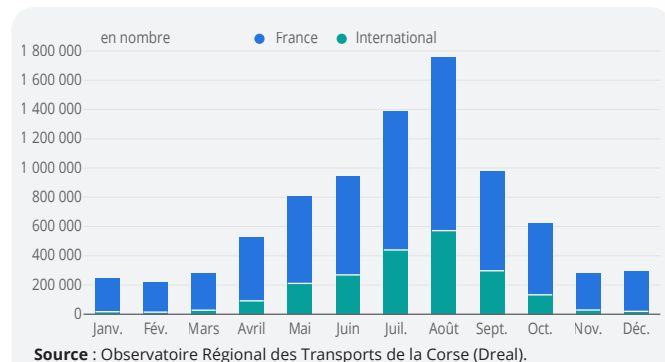
## ► 3. Trafic maritime sur lignes régulières

(en milliers de passagers au départ et à l'arrivée)

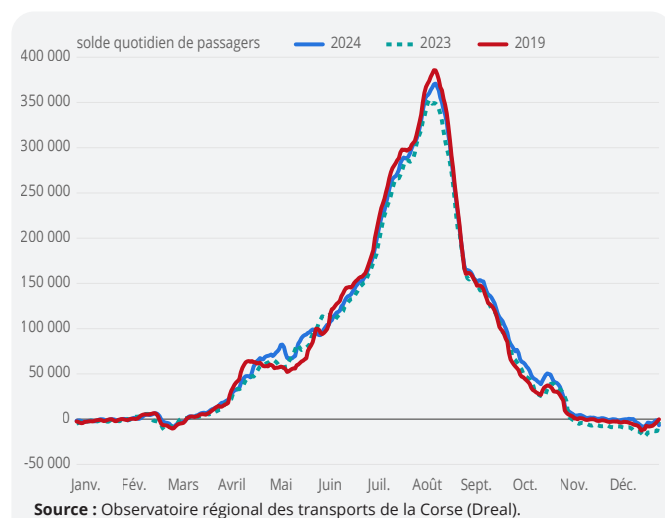
| Ports              | 2024         | 2023         | 2022         | 2019         | Évolution 2024/2023 (%) |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------|
| Ajaccio            | 910          | 853          | 923          | 941          | 6,7                     |
| Bastia             | 2 132        | 2 053        | 1 992        | 2 116        | 4,0                     |
| Bonifacio          | 249          | 248          | 226          | 289          | 0,4                     |
| L'Île-Rousse       | 406          | 403          | 397          | 337          | 0,9                     |
| Porto-Vecchio      | 179          | 186          | 214          | 183          | -3,7                    |
| Propriano          | 106          | 99           | 70           | 59           | -3,9                    |
| <b>Total Corse</b> | <b>3 983</b> | <b>3 841</b> | <b>3 822</b> | <b>3 924</b> | <b>3,4</b>              |
| Corse-continent    | 2 449        | 2 413        | 2 532        | 2 528        | 1,3                     |
| Corse-Italie       | 1 534        | 1 428        | 1 291        | 1 397        | 7,3                     |

**Note :** Les totaux et les évolutions sont calculés sur des données non arrondies.  
**Source :** Observatoire régional des transports de la Corse (Dreal).

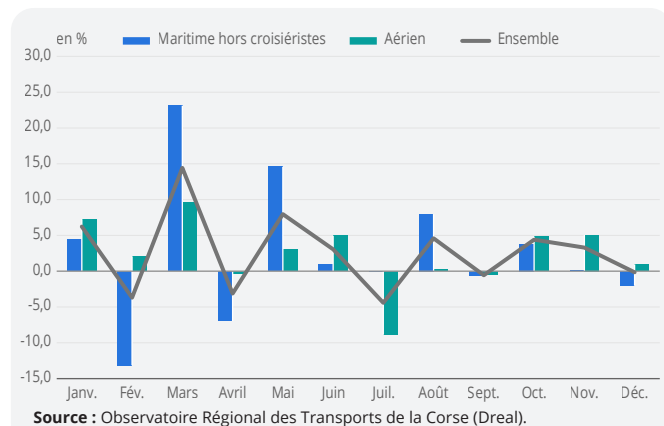
## ► 5. Passagers transportés selon la provenance en 2024



## ► 7. Variation de population quotidienne générée par les trafics maritimes et aériens en 2024 et 2019



## ► 2. Évolution du nombre de passagers transportés selon le type de trafic en 2024 par rapport à 2023



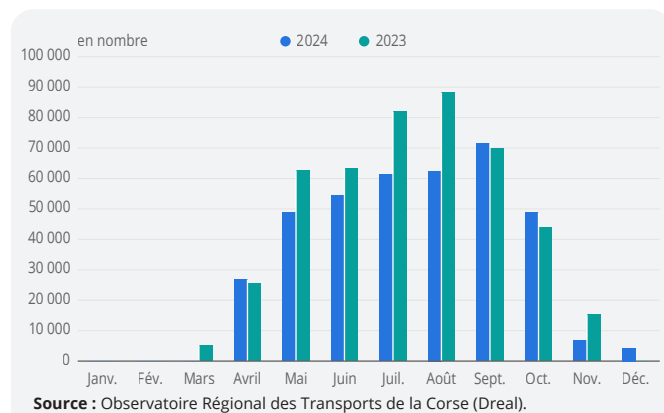
## ► 4. Trafic aérien

(en milliers de passagers au départ et à l'arrivée)

| Aéroports          | 2024         | 2023         | 2022         | 2019         | Évolution 2023/2024 (%) |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------------|
| Ajaccio            | 1 604        | 1 610        | 1 660        | 1 617        | -0,4                    |
| Bastia             | 1 490        | 1 499        | 1 487        | 1 560        | -0,6                    |
| Calvi              | 398          | 362          | 345          | 336          | 10,2                    |
| Figari             | 877          | 863          | 907          | 748          | 1,6                     |
| <b>Total Corse</b> | <b>4 369</b> | <b>4 334</b> | <b>4 399</b> | <b>4 262</b> | <b>0,8</b>              |
| dont Low cost      | 3 005        | 3 007        | 3 127        | 1 670        | -0,1                    |
| Corse-continent    | 3 781        | 3 763        | 3 823        | 3 616        | 0,5                     |
| Corse-étranger     | 588          | 571          | 576          | 647          | 3,0                     |

**Note :** Les totaux et les évolutions sont calculés sur des données non arrondies.  
**Source :** Observatoire Régional des Transports de la Corse (Dreal).

## ► 6. Croisiéristes accostant en Corse en 2024 et 2023



# Regain de fréquentation dans les hôtels et les campings

Avec 10,7 millions de nuitées enregistrées au cours de l'année 2024 en Corse, la fréquentation des hébergements touristiques marchands progresse de 6,7 % après une saison 2023 morose. La hausse des nuitées passées dans les hôtels et les campings est soutenue aussi bien par une clientèle en provenance de l'étranger que par une clientèle résidente. En revanche, les autres hébergements collectifs de tourisme pâtissent de l'absence des touristes en provenance de France dès le mois de juin.

## Une fréquentation touristique en net rebond dans l'hébergement marchand

En 2024, en Corse, avec 10,7 millions de nuitées, la fréquentation dans l'hébergement marchand progresse de 6,7 % par rapport à 2023. Elle est portée par l'afflux touristique dans les hôtels et les campings. Seuls les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) affichent une baisse. Dans le même temps, la fréquentation touristique se contracte de 0,6 % en France métropolitaine ► [figure 1](#). La Corse regagne ainsi l'attractivité qui lui avait fait défaut en 2023 (-7,2 %). Cette année, la fréquentation touristique est soutenue par le retour de la clientèle française (résidente), dont les nuitées augmentent de 3,5 %, essentiellement dans les hôtels et les campings. De même, la présence de la clientèle en provenance de l'étranger (non-résidente) s'intensifie avec 13,7 % de nuitées supplémentaires, soit la plus forte hausse de France métropolitaine (+1,5 %).

## Fort afflux touristique en 2024 dans les hôtels

En 2024, les touristes passent 3,3 millions de nuitées dans les hôtels de Corse. Avec 318 000 nuitées de plus sur un an, le regain s'établit à 10,7 %. Il permet à l'hôtellerie insulaire non seulement de rattraper le fort déficit enregistré en 2023, mais également de dépasser le niveau record de fréquentation de 2022 avec 183 000 nuitées supplémentaires ► [figure 2](#). La Corse est la seule région de France métropolitaine à afficher un tel rebond, bien devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) (+1,5 %). À l'inverse, la fréquentation régresse dans les autres régions et le repli atteint -1,4 % au niveau national. La présence accrue des touristes en provenance de l'étranger (+19,7 % de nuitées par rapport à 2023), et le regain d'intérêt suscité par la clientèle résidente (+7,4 %) stimulent la fréquentation hôtelière insulaire.

Dans les hôtels classés 3 étoiles, qui concentrent plus de la moitié des nuitées, la fréquentation augmente de 7 %. Les établissements haut de gamme (4 et 5 étoiles) tirent davantage leur épingle du jeu. Ils confirment leur attractivité avec un nombre de nuitées de 16,1 % supérieur à celui de l'année précédente. Cette évolution est notamment liée à l'expansion de l'offre d'hébergements, particulièrement dans cette catégorie.

Le dynamisme d'avant-saison se poursuit pendant l'été ► [figure 3](#). L'attractivité ne faiblit pas jusqu'à la fin de l'année. La hausse de fréquentation hôtelière fluctue entre 8 % et 12 % sur l'ensemble des trimestres.

En 2024, le taux d'occupation des chambres de l'hôtellerie insulaire est de 61 %, soit 1,5 point supérieur à celui de 2023.

## Les campings dans la même tendance que les hôtels

Entre avril et septembre, les nuitées passées dans les campings de Corse progressent de 10,4 % par rapport à 2023 et s'établissent à 4,3 millions, soit 406 000 nuitées de plus ► [figure 4](#).

À l'image des hôtels, la clientèle augmente davantage dans les campings haut de gamme. En 2024, la Corse est la première des régions métropolitaines pour la hausse de fréquentation dans les campings, loin devant Auvergne-Rhône-Alpes et PACA. L'hébergement de plein-air rattrape ainsi le déficit de fréquentation de l'année précédente. Inversement, en France métropolitaine, le nombre de nuitées dans les campings diminue de 0,3 %. Les campings d'Île-de-France, Centre-Val de Loire et Bretagne enregistrent les pertes les plus marquées, entre -5,5 % et -8,8 % en un an.

Au cours de l'avant-saison (avril à juin), le niveau de fréquentation dans les campings de Corse augmente de 8 % par rapport à 2023. La hausse s'accroît pendant la haute-saison, elle atteint 11 % entre juillet et août, puis 12 % au mois de septembre

par rapport à l'année précédente

► [figure 5](#).

Cette année, l'hébergement de plein air, retrouve une clientèle résidente (+8,5 %) et bénéficie également d'un surcroît de campeurs en provenance de l'étranger (+13,5 %). Ainsi, les campings classés 3, 4 et 5 étoiles gagnent 12 % de nuitées pendant la saison.

En 2024, le taux d'occupation des campings s'établit à 43,2 %, soit 4,7 points de plus qu'en 2023.

## Les AHCT en proie au repli de la clientèle résidente

Au cours de l'année, 3,1 millions de nuitées sont passées dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) de Corse, soit 1,4 % de moins qu'en 2023. Ce type d'hébergement regroupe surtout des résidences de tourisme et des villages de vacances dont l'offre diminue. Sur l'île, il est aussi prisé que les hôtels, soit bien plus qu'au niveau national.

Par rapport à l'an passé, la hausse des nuitées entre janvier et mai (+8 %), laissait présager une belle saison ► [figure 6](#). Malgré la présence accrue des touristes en provenance de l'étranger (+7,3 %), la désaffection de la clientèle résidente (-3,9 %) pèse finalement sur la fréquentation globale. Cette clientèle représente huit nuitées sur dix dans ce type d'hébergement. Elle se replie dès l'avant-saison et reste en retrait jusqu'en fin d'année.

Néanmoins, du fait d'une baisse de l'offre, le taux d'occupation 2024 des AHCT est de 49,3 %, soit 1,3 point de plus qu'en 2023. ●

Marie-Pierre Nicolai (Insee)

### ► Pour en savoir plus

- Caruso D., Nicolai M.P., « En Corse, la fréquentation touristique rebondit en 2024 », Insee Analyses Corse, n° 54, décembre 2024.

► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

| Type d'hébergement | Corse                        |                                     | France métropolitaine        |                                     |
|--------------------|------------------------------|-------------------------------------|------------------------------|-------------------------------------|
|                    | Nombre en 2024<br>(milliers) | Évolution entre 2023 et 2024<br>(%) | Nombre en 2024<br>(milliers) | Évolution entre 2023 et 2024<br>(%) |
| Hôtels             | 3 297                        | 10,7                                | 209 841                      | -1,4                                |
| Campings           | 4 324                        | 10,4                                | 141 180                      | -0,3                                |
| AHCT*              | 3 143                        | -1,4                                | 95 332                       | 0,5                                 |
| <b>Total</b>       | <b>10 763</b>                | <b>6,7</b>                          | <b>446 354</b>               | <b>-0,6</b>                         |

\*AHCT : Autres hébergements collectifs touristiques.  
**Note :** Données définitives. Campings : la saison touristique couvre uniquement les mois d'avril à septembre.  
**Source :** Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 2. Nuitées dans les hôtels selon la catégorie

| Catégorie          | Nombre de nuitées en 2024<br>(milliers) |                | Évolution entre 2023 et 2024<br>(%) |                |
|--------------------|-----------------------------------------|----------------|-------------------------------------|----------------|
|                    | Corse                                   | France entière | Corse                               | France entière |
| <b>Non classés</b> | <b>267</b>                              | <b>20 399</b>  | <b>37,6</b>                         | <b>-9,0</b>    |
| <b>Classés</b>     | <b>3 030</b>                            | <b>194 063</b> | <b>8,8</b>                          | <b>-0,5</b>    |
| 1-2 étoiles        | 404                                     | 40 950         | 3,6                                 | -5,7           |
| 3 étoiles          | 1 784                                   | 84 605         | 6,9                                 | -0,8           |
| 4-5 étoiles        | 842                                     | 68 508         | 16,1                                | 3,4            |
| <b>Total</b>       | <b>3 297</b>                            | <b>214 462</b> | <b>10,7</b>                         | <b>-1,4</b>    |

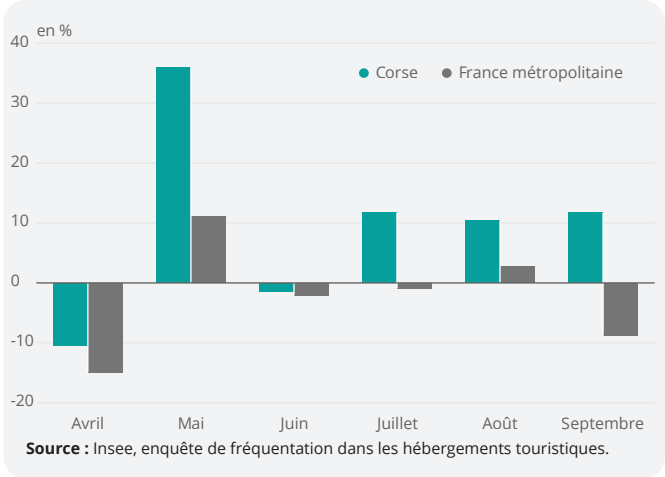
**Note :** Données définitives.  
**Source :** Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

► 4. Nuitées dans les campings selon la catégorie

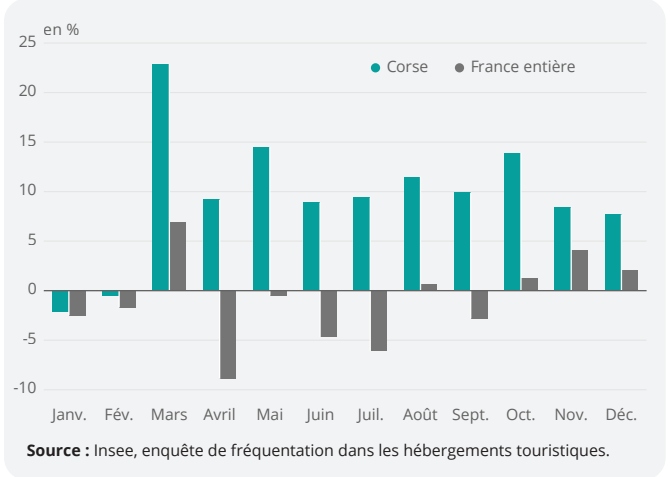
| Catégorie          | Nombre de nuitées en 2024<br>(milliers) |                       | Évolution entre 2023 et 2024<br>(%) |                       |
|--------------------|-----------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
|                    | Corse                                   | France métropolitaine | Corse                               | France métropolitaine |
| <b>Non classés</b> | <b>374</b>                              | <b>6 733</b>          | <b>40,7</b>                         | <b>11,8</b>           |
| <b>Classés</b>     | <b>3 950</b>                            | <b>134 448</b>        | <b>8,2</b>                          | <b>-0,9</b>           |
| 1-2 étoiles        | 487                                     | 12 491                | -13,3                               | -8,7                  |
| 3 étoiles          | 1 520                                   | 35 748                | 5,1                                 | -2,9                  |
| 4-5 étoiles        | 1 943                                   | 86 208                | 18,2                                | 1,2                   |
| <b>Total</b>       | <b>4 324</b>                            | <b>141 180</b>        | <b>10,4</b>                         | <b>-0,3</b>           |

**Note :** Données définitives.  
**Source :** Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques.

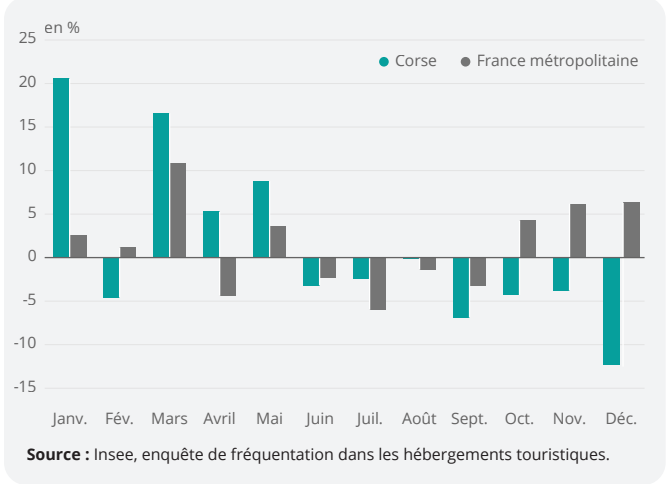
► 5. Évolution du nombre de nuitées totales dans les campings en 2024 par rapport au même mois de 2023



► 3. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2024 par rapport au même mois de 2023



► 6. Évolution du nombre de nuitées totales dans les AHCT en 2024 par rapport au même mois de 2023



► **Avertissement**

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

**Couverture des saisons touristiques :** les données sont collectées d'avril à septembre dans les campings, et toute l'année dans les hôtels et les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT).

# En Corse, une meilleure réussite pour le Diplôme National du Brevet et le Baccalauréat

À la session 2024, la réussite au Diplôme National du Brevet et au Baccalauréat (toutes voies confondues) est supérieure à la moyenne nationale. Les élèves de première et de terminale choisissent majoritairement les enseignements de spécialité « Mathématiques » et « Sciences Économiques et Sociales ». À la rentrée 2024, 47 500 élèves sont scolarisés dans les écoles et les établissements publics ou privés sous contrat de la région académique de Corse. Par rapport à la rentrée scolaire 2023, les effectifs d'élèves diminuent dans le premier et second degré.

## Une plus grande réussite aux examens en Corse

À la session 2024, dans l'académie de Corse, 90,2 % des candidats au Diplôme National du Brevet (séries générale et professionnelle) valident les deux composantes de l'examen : le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, ainsi que les épreuves de l'examen terminal. Ce résultat se situe 4,3 points au-dessus du niveau national ► **figure 1**.

Pour le baccalauréat (voies générale, technologique et professionnelle), le taux de réussite atteint 92,0 % en 2024, soit 0,8 point de plus que le résultat national ► **figure 2**.

## « Mathématiques » et « Sciences Économiques et Sociales », deux enseignements de spécialités privilégiés par les lycéens

Depuis la réforme du baccalauréat général et technologique de 2018, les élèves choisissent trois enseignements de spécialité en première et deux en terminale. À la rentrée scolaire 2024, 58 % des lycéens de première optent pour les « Mathématiques » en enseignement de spécialité (+1 point par rapport à 2023), 44 % pour les « Sciences Économiques et Sociales » (+3 points) et 41 % pour les « Sciences de la Vie et de la Terre » (+2 points). Ces trois enseignements sont les plus choisis et progressent tous par rapport à 2023. Viennent ensuite les spécialités « Physique-Chimie » (40 %), « Langues, littératures et Cultures Étrangères et Régionales » (39 %) et « Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques » (35 %). En terminale, le choix des spécialités s'établit à 39 % pour les « Mathématiques » (stable par rapport à 2023), 30 % pour les « Sciences Économiques et Sociales » (-5 points) et 29 % pour la

« Physique-Chimie » (+1 point). Ce trio de tête est complété par les spécialités « Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques » (28 %), « Science de la vie et de la Terre » (24 %) et « Langues, littératures et Cultures Étrangères et Régionales » (24 %). Les élèves de terminale constituent préférentiellement le binôme « Mathématiques » et « Physique-Chimie » pour 20 % d'entre eux, et « Sciences Économiques et Sociales » et « Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques » pour 13 %.

## Une baisse des effectifs en 2024, mais moins importante qu'au niveau national

À la rentrée 2024, 47 500 élèves sont scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires, dans les établissements du secondaire publics et privés sous contrat (collèges et lycées, y compris post-baccalauréat avec les Sections de Technicien Supérieur et les classes préparatoires aux grandes écoles), ainsi que dans l'établissement régional d'enseignement adapté (EREA). La région académique accueille 210 élèves de moins qu'en 2023, soit une baisse de 0,5 %. Cette diminution des effectifs est moindre que celle observée au niveau national (-0,7 %) ► **figure 3**. Depuis 2019, alors qu'en France les effectifs se replient de 3,5 %, l'académie de Corse suit une tendance moins marquée avec une baisse de 1,5 % du nombre d'élèves. Cette année, en Corse-du-Sud comme en Haute-Corse, les effectifs se contractent dans des proportions similaires (respectivement de -0,4 % et -0,5 %). Cependant, depuis 2019, le recul est plus marqué en Haute-Corse (-1,9 %) qu'en Corse-du-Sud (-0,9 %). En 2024, la diminution des effectifs de l'académie concerne principalement le second degré, avec 190 élèves de moins

(-0,8 % par rapport à 2023), tandis que le premier degré accueille 20 élèves de moins (-0,1 %).

## Une faible diminution des effectifs dans le premier degré

Malgré un dynamisme démographique important en région, le nombre d'élèves scolarisés dans le premier degré baisse. Toutefois, ce repli est beaucoup plus faible sur l'île qu'en France. En effet, il s'établit à 0,1 % dans l'académie de Corse, contre 1,2 % au niveau national ► **figure 4**. À la rentrée scolaire 2024, les effectifs progressent de 0,5 % en Corse-du-Sud, tandis qu'ils baissent de 0,4 % en Haute-Corse. Depuis 2019, la diminution des effectifs s'établit à 3,2 % dans le premier département et à 5,5 % dans le second. Cette dernière se rapproche de l'évolution nationale (-5,7 %). Malgré un dynamisme démographique régional important, le nombre d'élèves scolarisés dans le premier degré baisse.

## Un repli un peu plus prononcé des effectifs dans le second degré

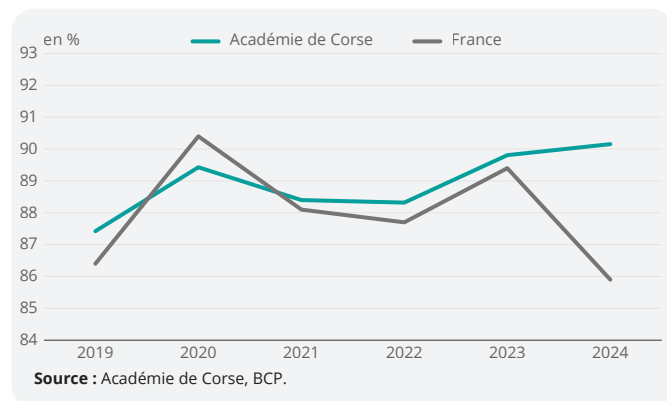
Dans le second degré, à la rentrée scolaire 2024, la baisse des effectifs s'établit à 0,8 % pour la région académique (portée exclusivement par les collèges). Elle est plus importante qu'au niveau national, où elle se situe à 0,2 %.

Au sein des départements, les situations sont contrastées, avec une baisse de 1,4 %, soit 150 élèves de moins en Corse-du-Sud et un faible repli, de 0,3 % des effectifs, soit 40 élèves de moins en Haute-Corse ► **figure 5**.

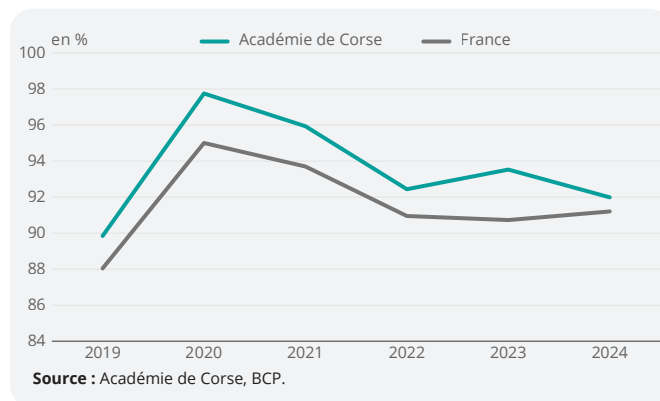
Cependant, depuis 2019, les effectifs des collèges et lycées insulaires progressent de 1,9 % quand ceux des établissements du territoire national diminuent de 1,0 %. ●

Jean-Christophe Olivi  
(Service Statistique - Rectorat de Corse)

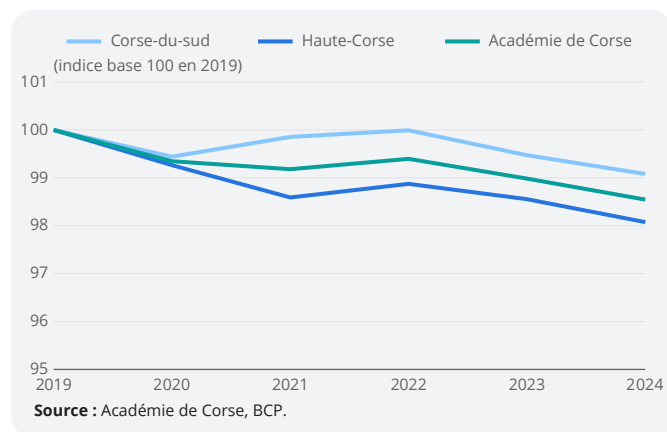
### ► 1. Évolution du taux de réussite au Diplôme National du Brevet



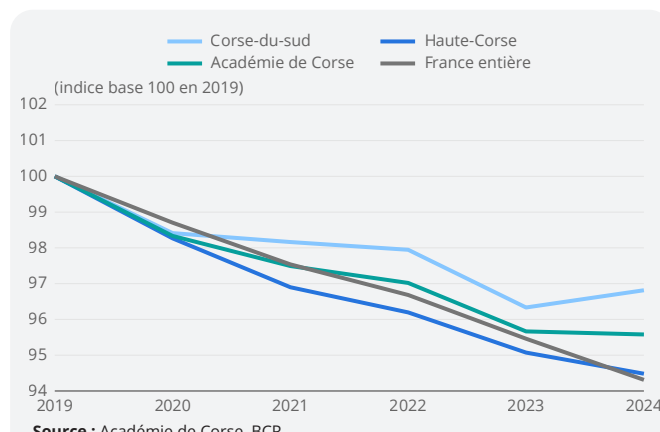
### ► 2. Évolution du taux de réussite au Baccalauréat



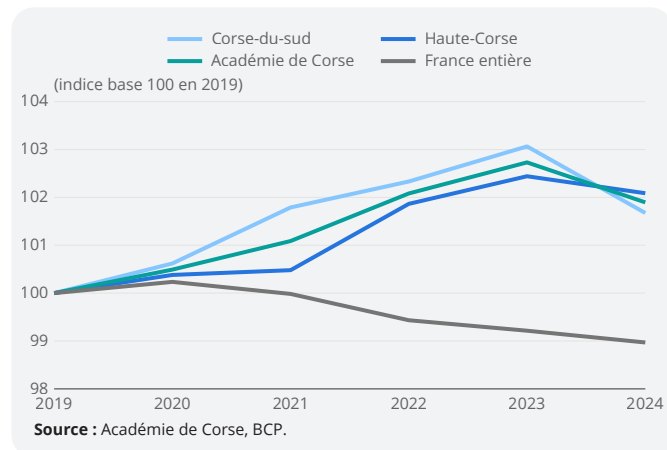
### ► 3. Évolution des effectifs des élèves scolarisés entre 2019 et 2024



### ► 4. Évolution des effectifs des élèves du premier degré entre 2019 et 2024



### ► 5. Évolution des effectifs des élèves du second degré entre 2019 et 2024



### ► Pour en savoir plus

- L'académie en chiffres - Édition 2024.
- « Repères et références statistiques 2024 », Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance.



# Définitions

## Autres Hébergements collectifs de tourisme (AHCT)

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) sont les résidences hôtelières de tourisme, les villages de vacances et maisons familiales de vacances, les auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour, les centres sportifs.

## Appellation d'origine contrôlée (AOC)

Désigne un produit dont toutes les étapes de fabrication (la production, la transformation et l'élaboration) sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique qui donne ses caractéristiques au produit.

## Appellation d'origine protégée (AOP)

Est l'équivalent de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par une unité statistique (entreprise, unité légale) avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

## Chômeur (BIT)

Un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi durant une semaine donnée ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines ;
- avoir cherché activement un emploi au cours des quatre dernières semaines ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

## Clientèle étrangère (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France. En complément, la clientèle française désigne une personne résidant en France et réalisant un séjour touristique sur le territoire.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 29 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

## Contrat d'engagement jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des

difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en œuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois. Le bénéficiaire peut toutefois quitter le dispositif de façon anticipée ou au contraire le prolonger jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes peuvent percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros, en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements. Contrairement à la Garantie jeunes qui s'inscrivait nécessairement dans un Pacea, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un Pacea.

## Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

## Contrat unique d'insertion / CUI

Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

## Correction des variations saisonnières / CVS / désaisonnalisation

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières permet d'éliminer l'effet de fluctuations périodiques infra-annuelles dues au calendrier et aux saisons, de manière à faire ressortir les évolutions les plus significatives de la série. Celles-ci sont contenues dans la tendance et la composante irrégulière. Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

## Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

## Défaillance d'entreprise

Une entreprise (unité légale) est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

## Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à France Travail et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

## Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à France Travail en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

## Demandeurs d'emploi de très longue durée / DETLD

Les demandeurs d'emploi de très longue durée (DETLD) sont ceux inscrits à France Travail depuis deux ans ou plus.

## Emploi salarié/ Emploi non salarié

Les salariés sont les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre entité résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente, avec un lien de subordination. Les non-salariés travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

## Emplois francs

Expérimenté à partir du 1<sup>er</sup> avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le dispositif d'emploi

franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide financière lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en CDI ou en CDD d'au moins six mois.

## Encours de crédits

L'encours est le montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés. Il s'agit donc d'un stock.

## Enquête de conjoncture de la Banque de France

L'enquête est réalisée courant janvier par la Banque de France auprès d'un échantillon d'entreprises de différents secteurs d'activité. Son but est d'apprécier dans de brefs délais les principales tendances de l'exercice précédent en matière d'activité, d'effectifs, d'investissements et de rentabilité, ainsi que les perspectives pour l'année qui commence. Cette enquête n'est pas exhaustive, sont exclues du champ de l'étude les entreprises agricoles.

## Enquêtes de fréquentation touristique

L'enquête de fréquentation dans les hébergements touristiques a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique.

Elle couvre trois types d'établissements : les hôtels, les campings et les autres hébergements collectifs de tourisme (auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs, résidences de tourisme et résidences hôtelières, maisons familiales de vacances et villages de vacances). Les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont pesé sur les hébergements touristiques. Dans ce contexte, l'Insee a choisi de réduire leur charge en réalisant des enquêtes allégées, moins détaillées, conduisant à une livraison de résultats plus agrégés. Les résultats plus détaillés sont de nouveau disponibles à partir de l'été 2021, concernant notamment la fréquentation internationale.

## Enseignement du premier degré

L'enseignement du premier degré regroupe les enseignements préélémentaire et élémentaire, dispensés dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires.

## Enseignement du second degré

L'enseignement du second degré, ou enseignement secondaire, fait suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire. Il est dispensé dans les collèges puis dans les lycées généraux technologiques ou professionnels.

## Enseignement privé

Il existe deux secteurs d'enseignement pour les établissements scolaires et les écoles, le public et le privé. Au sein du secteur privé, on distingue le privé sous contrat (contrat simple ou contrat d'association) du privé hors contrat.

## Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

## Estimations d'emploi localisées / ESTEL / Estel

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié ».

## Établissement / SIRET

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

## Établissements régionaux d'enseignement adapté

Les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea) et lycées d'enseignement adapté (LEA) sont des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) qui accueillent des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap.

## Heures rémunérées

Le volume d'heures rémunérées correspond à la durée pour laquelle le salarié est rémunéré sur une

période. Cela inclut notamment les heures supplémentaires mais aussi les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume d'heures rémunérées est une composante importante de l'activité économique, même s'il ne la mesure pas directement : d'une part, certaines absences sont considérées comme du travail rémunéré et d'autre part, la rémunération des salariés ne reflète pas toujours les fluctuations de leur productivité.

### **Hôtellerie de plein air (camping) / Campings**

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs. Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### **Indication géographique protégée (IGP)**

Désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroulent au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

### **Insertion par l'Activité Économique (IAE)**

L'insertion par l'activité économique (IAE) consiste en un accompagnement dans l'emploi destiné à aider les personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer un contrat de travail, doublé d'un accompagnement social et professionnel personnalisé, de façon à lever les principaux freins d'accès à l'emploi. En complément de l'accompagnement dispensé, les salariés peuvent bénéficier de formations adaptées à leurs besoins.

### **Intérim / Travail intérimaire / Travail temporaire**

L'intérim (ou travail intérimaire ou travail temporaire) consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail temporaire.

### **Investissement**

Les investissements corporels sont les investissements en actifs physiques destinés à être utilisés durablement par l'entreprise comme moyens de production (constructions, installations techniques, matériel et outillage industriels...).

### **Logement autorisé**

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui a été autorisé dans un permis de construire ou dans une non-opposition à une déclaration préalable. Un permis de construire pour un logement individuel peut correspondre à plusieurs maisons individuelles, à ne pas confondre dans ce cas avec un logement collectif.

### **Logement collectif**

Un logement collectif (appartement) fait partie d'un bâtiment dans lequel sont superposés plus de deux logements distincts et dont certains ne disposent pas d'un accès privatif.

### **Logement commencé**

Un logement est considéré comme commencé (ou mis en chantier) après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire (ou maître d'ouvrage). Un chantier est considéré ouvert lorsque les fouilles en rigole (i.e. creusement du sol pour permettre la construction) ou les fondations sont entreprises pour une partie ou la totalité des constructions autorisées.

### **Logement individuel**

Un logement individuel est un logement dans une maison individuelle. Une maison individuelle peut comporter deux logements individuels s'ils ont été construits par le même maître d'ouvrage d'après le code de la construction et de l'habitation.

### **Low Cost**

Stratégie commerciale consistant à proposer un bien ou un service (transport aérien, par exemple) à un prix inférieur à ceux que pratiquent habituellement les entreprises concurrentes.

### **Micro-entrepreneur**

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

### **Nomenclature d'activités française / NAF**

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes. La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes. La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes. La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### **Nuitée**

Le nombre de nuitées correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### **Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)**

Mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous

les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune en PACEA, destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

### Parcours emploi compétences (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non-marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPVZRR, PEC Jeunes).

### Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations. L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

### Population active (BIT)

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

### Population active occupée / personne en emploi (BIT)

Une personne en emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne de 15 ans ou plus ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours d'une semaine donnée ou absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

### Services aux entreprises

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien.

### Services aux particuliers

Les services rendus aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

### Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

### Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre d'actifs (en emploi ou au chômage) au sens du BIT.

### Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

### Taux d'ouverture

Rapport entre le nombre d'hôtels ouverts au moins un jour le mois de l'enquête et le nombre d'hôtels du parc.

### Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année.

### Touriste

Visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement pour un motif professionnel ou privé.

- **Résident (au sens du tourisme) :** personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.
- **Non-résident (au sens du tourisme) :** personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France. ●



# Économie corse : entre regain touristique et vulnérabilités

## Insee Conjoncture Corse Bilan économique 2024

n° 54

Juin 2025

Fruit d'une collaboration entre l'Insee, la Banque de France, la Dreal, la Dreets, la Drfip, et l'Académie de Corse, ce bilan dresse un panorama de la situation économique de la Corse en 2024.

En 2024, l'activité corse progresse de +0,9 %. Elle est portée par un tourisme dynamique avec 6,7 % de fréquentation supplémentaire par rapport à 2023. Toutefois, elle ralentit en fin d'année. Pour cause, la construction recule, affectée par la hausse des taux d'intérêt. L'emploi reste pourtant solide avec 129 200 salariés en fin d'année et le chômage diminue, restant inférieur au niveau national. L'agriculture présente des résultats contrastés. Enfin, la réussite scolaire au Diplôme National du Brevet et au Baccalauréat demeure supérieure à la moyenne française.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur  
**insee.fr**

